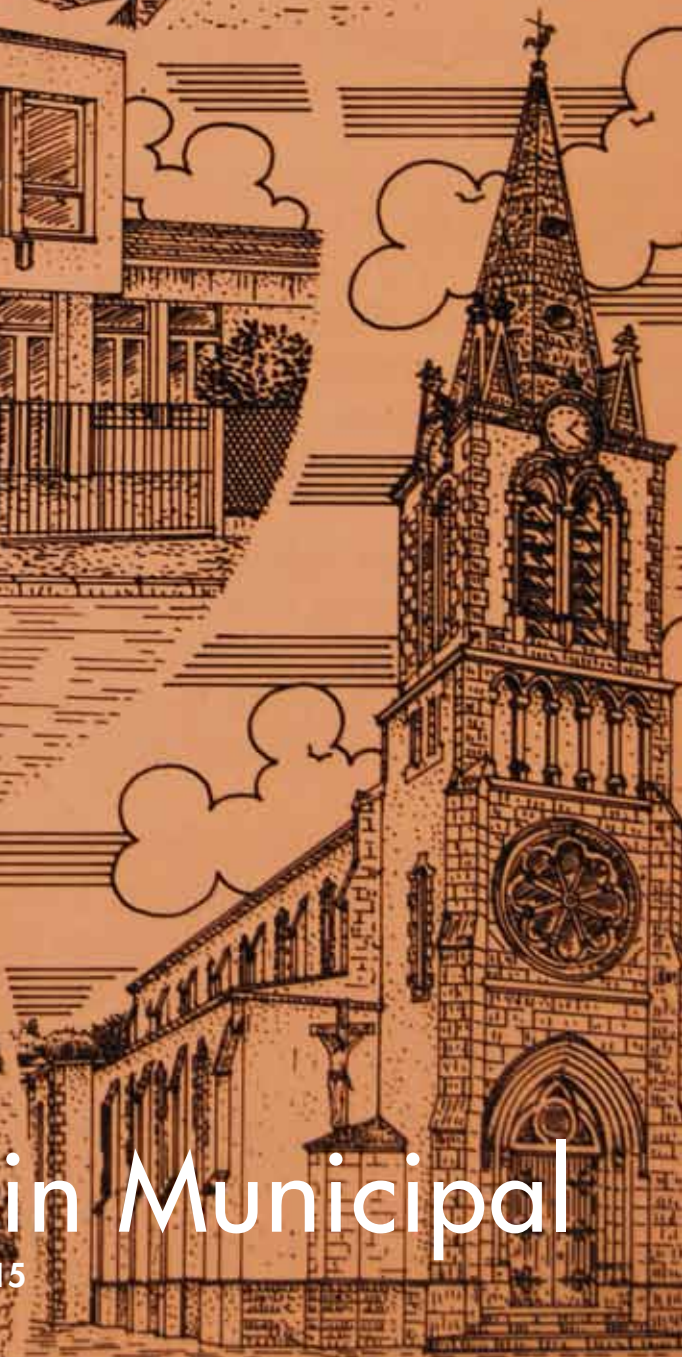
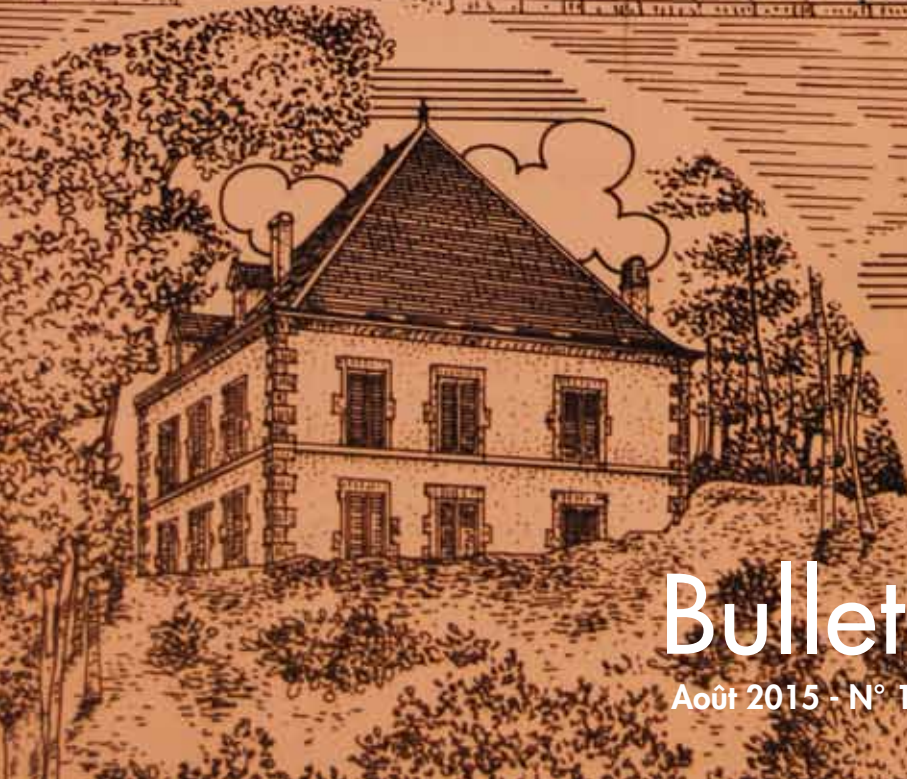
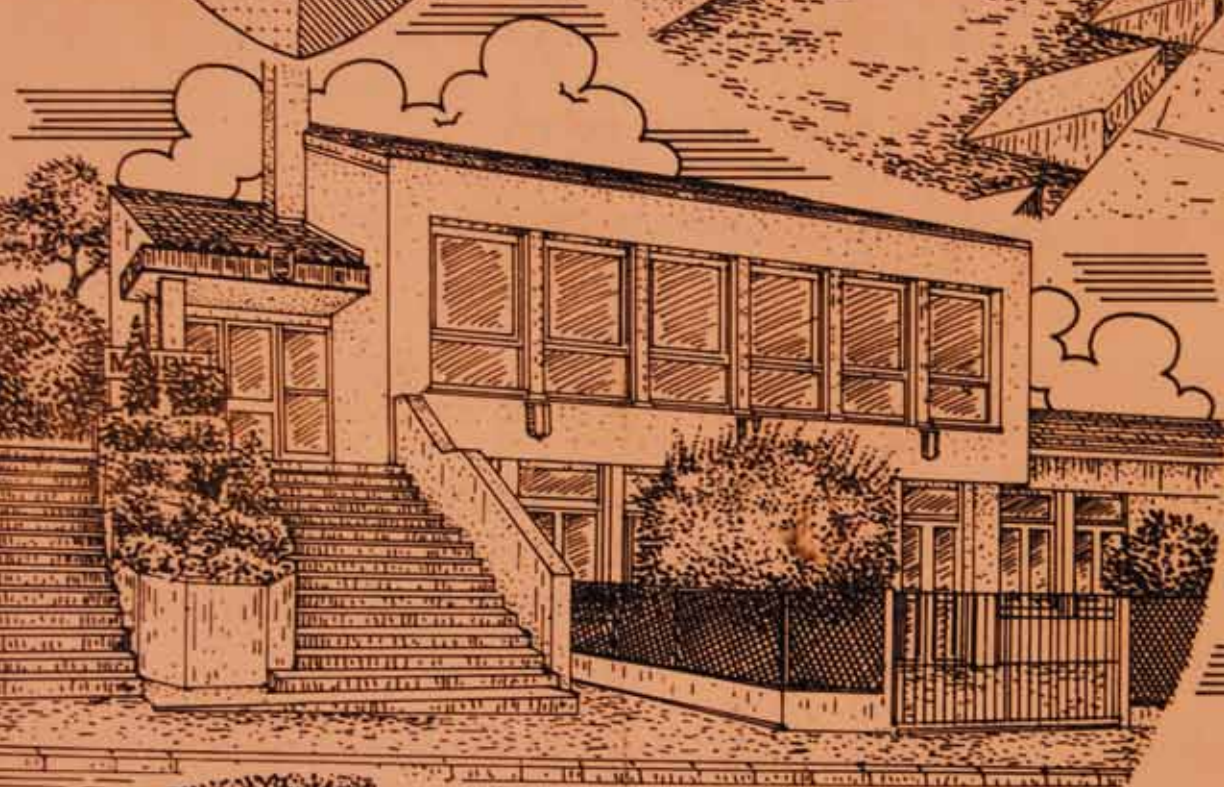
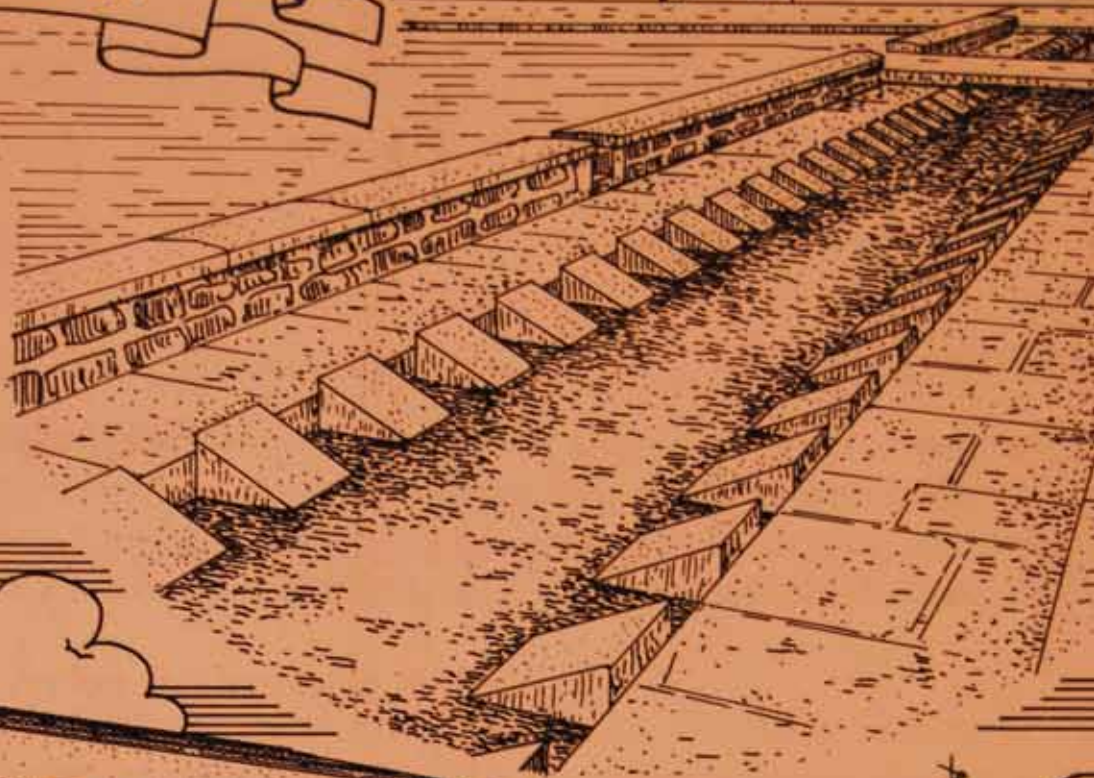


Trohanent



Bulletin Municipal

Août 2015 - N° 15

VivaL
by **Casino**



**22 place de la Farge
63840 Nohanent
Tél./Fax 04 73 62 80 69**

Relais Colis



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :

de 7h45 à 12h30 et de 15h30 à 19h30

Samedi de 8h à 12h30 - Dimanche de 8h30 à 12h30

boulangerie, pâtisserie



HEBRARD

7, rue de la barreyre - Nohanent - 04 73 60 57 93

À Durtol

Point fidélité pour les pizzas achetées au kiosque
10 pizzas achetées = 1 pizza gratuite*



Distributeur 24h/24 - 7j/7

Tous les soirs sauf le lundi - 04 73 31 32 33
www.pizzarella-durtol.fr

SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	3	Travaux - Urbanisme.....	11 à 13
Le bloc-notes.....	4	Clermont Communauté.....	14
Artisans et commerçants.....	5	Action sociale.....	15-16
Etat civil.....	6	Jeunesse - Loisirs - Ecole.....	17 à 23
Vie de la commune.....	7 à 10	Vie associative.....	24 à 34

Bulletin municipal n° 15 - Août 2015

Dépôt légal : Août 2015

Quantité : 1 200 ex.

Direction de publication : Cyril MALLET

Réalisation - Impression : Groupe DROUIN - Tél. 04 73 26 44 50

*Nous remercions chaleureusement tous les annonceurs de ce bulletin
pour leur participation active.*



Le mot du maire

Chères Nohanentais,
Chers Nohanentais,

Voici un peu plus d'un an que nous sommes là pour veiller au bon fonctionnement de notre commune. Evidemment, tout ne marche pas encore parfaitement mais nous travaillons au quotidien afin de pouvoir répondre à vos attentes.

Cette année 2015 est pour nous la vraie première année d'exercice de notre mandat, puisque guidée par un budget dépendant de nos seuls choix. Malgré une légère diminution de celui-ci, nous avons pu maintenir le niveau de service public et ne pas augmenter les taxes locales. Tout ceci en subissant une diminution des dotations de l'état.

Nous continuons de travailler sur certains postes de dépenses incohérents avec nos moyens et nos besoins et dont il faut se débarrasser pour encore améliorer notre budget de fonctionnement.

Depuis notre arrivée, nous avons été très souvent sollicités par des propriétaires regroupés au sein d'AFU (Action Foncière Urbaine) qui souhaitent pouvoir continuer les démarches nécessaires afin d'engager les travaux. La situation des services actuels de la commune nous oblige à être très prudents.

Je vous invite à lire attentivement notre article sur l'urbanisme afin que vous soyez informés de la situation.

En ce début d'année 2015, notre CCAS a su répondre aux sollicitations de nos administrés et c'est avec la plus grande attention que nous avons traité les différentes demandes d'aide.

Néanmoins, des contraintes de maladie de personnel ont perturbé le bon fonctionnement des activités programmées pour nos aînés. J'en suis désolé et soyez sur que nous mettons tout en œuvre pour que cela rentre dans l'ordre au plus vite.

La tarification solidaire en matière de transport va être mise en place début Juillet. Souhaitons

que cela apporte un plus en terme de mobilité pour les plus démunis.

Les élus en charge des domaines scolaires et périscolaires réfléchissent en permanence, dans la plus grande concertation avec les acteurs pédagogiques, pour satisfaire les nombreux enfants et leurs parents.

Nous sommes également très attentifs et à l'écoute de toutes nos associations et nous nous efforçons de répondre dans la mesure du possible à leurs sollicitations. Bien conscients, que financièrement notre marge de manoeuvre est limitée, il est donc très important de pouvoir répondre en termes techniques, pour constamment essayer d'améliorer le fonctionnement de nos associations.

Quelques fois, il suffit de pas grand-chose pour tout changer.

J'en profite également pour remercier toutes les personnes qui donnent de leur temps pour que nos associations puissent proposer des activités variées à destination des plus jeunes et des autres.

J'ai une pensée particulière pour tous les agents municipaux qui travaillent chaque jour au service de la commune et de ses habitants. Dans cette période de restriction budgétaire, ils sont les premiers à en subir les conséquences, mais tous, sans exception, l'ont bien compris et je les en remercie.

Je vous laisse maintenant découvrir en détail tous les articles de ce bulletin municipal, vous aurez ainsi des informations précises sur le fonctionnement et les actualités de notre commune.

Je souhaite à ceux qui sont en vacances d'en profiter au mieux, et, bon courage à tous les autres

Laurent GANET
Maire de Nohanent

Le bloc-notes

Mairie :

Tél. 04 73 62 80 21 - Fax : 04 73 62 87 33

Email : mairie@ville-nohanent.fr

Site internet : www.ville-nohanent.fr

Secrétariat ouvert les lundis et jeudis de 14h à 18h, les mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h et les samedis de 9h à 12h. Fermeture au public les matins pendant les vacances scolaires.

Permanences des élus :

Maire : les lundis de 16h30 à 18h et sur rendez-vous

Urbanisme et Travaux : les lundis de 16h30 à 18h et sur rendez-vous

Finances et Marchés : sur rendez-vous

Affaires sociales et Patrimoine : sur rendez-vous

Animations, Loisirs et Sports : sur rendez-vous

Affaires scolaires et Communication : sur rendez-vous

Crèche Petit Passage :

04 73 78 48 19

Maison de Bourg :

Ouvert du Mardi 13h30 à 18h30

Vendredi 13h30 à 17h30

Tél. 04 73 60 02 41 - Fax : 04 73 60 02 32

Restaurant communal :

04 73 62 87 95

Centre de Loisirs (CLEN) :

04 73 60 02 41 - Céline GODET

Assistante sociale :

Permanence le 1^{er} mardi du mois à la mairie de 14h à 16h30. 04 73 62 87 86 ou 04 73 15 06 70

Paroisse :

Offices - 2^e et 4^e dimanche à 11h - 04 73 37 37 19

Les Numéros Utiles de Nohanent

LA POSTE : 04 73 62 80 00

Ouverture : Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi 9h15 à 12h et 15h à 17h30

Jeudi 14h30 à 17h30 et Samedi 9h15 à 12h

Gendarmerie de Chamalières : 04 73 37 88 05

ASSAINISSEMENT : s'adresser à la mairie

VEOLIA Propreté (ordures ménagères) :

04 73 98 33 33

CLERMONT COMMUNAUTÉ (Service Environnement) :

04 73 98 35 39

Florent CHARTRON - Responsable collecte secteur nord

Direction des déchets - Clermont Communauté -
04 73 98 35 17

DDE : Subdivision Clermont sud-ouest - 04 73 43 16 00

PERCEPTION : 64, av. Léon-Blum - 04 73 28 42 01

EDF : 0 810 333 063

GDF : 0810 433 063

Médecins

Dr MALLET - 13, place de la Farge : 04 73 60 09 36

Dr MADEBENE - 13, place de la Farge : 04 73 60 09 37

Dr NOYER - 13, place de la Farge : 04 73 60 04 10

Pharmacie

Mmes TAUVERON et VILMANT - 3, route de Durtol : 04 73 60 51 34

Dentiste

Dr MAZUEL - 5, route de Durtol : 04 73 60 04 78

Infirmiers

GUETON Françoise - 5, route de Durtol : 04 73 60 09 93

Complexe Santé Bien-être - 43, route de Durtol

GINESTET Romaric - Infirmier - 04 73 60 52 86

LINDNER Valérie - Infirmier - 04 73 60 52 86

BRUNEL Céline - ostéopathe 06 64 39 82 59

BAUSSARD Fanny - orthophoniste 06 21 24 34 81

VANBRUWAENE Laetitia - orthophoniste - 06 74 47 32 82

RUELLET Claire - esthéticienne - 06 67 42 19 20

Kinésithérapeute

PULIGEDE Pierre - 10, route de Sayat : 04 73 60 50 06

Déchetterie 63112 Blanzat :

Tél. : 04 73 87 63 50 - Du lundi au vendredi 9h à 12h30 et 13h30 à 19h

Samedi et dimanche de 9h à 19h - Fermée les jours fériés

Autres Numéros Utiles

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Appel d'urgence européen : 112

Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

SOS Suicide Phenix : 04 73 29 15 15

SOS Inceste, Violence sexuelles : 04 73 92 78 48

SOS Femmes Battues : 04 73 90 45 59

Allo Enfance maltraitée : 119

Drogues, Alcool, Tabac Infos : 113

Météorologie : 08 92 68 02 63

État des routes :

A75 : 0 825 00 75 75 / A89 : 0 826 02 20 22

Bison Futé : 0 800 100 200

SEMERAP - PEER : Rue Richard-Wagner BP 60030

63201 RIOM Cedex

04 73 15 38 38

Artisans et commerçants de la commune

Agences immobilières

SELLIER Nicole - FONCIA DOCHER InterFRANCE
04 73 37 23 76

OUEST TRANSACTION IMMOBILIERES BARTHOMEUF -
29 route de Clermont - 04 73 60 04 48

RIBEIRO Ana - 5 allée de Lavas - 06 61 57 82 50

Alimentations

VIVAL, 24 place de la Farge - 04 73 62 80 69

DISAL-BOYER, 15 place de la Farge - 04 73 62 87 02

Architecte

BRUN Bruno, 108 av de la Libération Clermont-Ferrand
04 73 92 82 11

Bar

SNACK-BAR, 5 place de la Farge - 04 73 60 56 93

Bar-Tabac

CAFE-CREME, 32 place de la Farge - 04 73 62 88 49

Boulangerie

HEBRARD Philippe, 7 rue de la Barreyre - 04 73 60 57 93

Carrelage Faïence Mosaïque

Ets MARINHO AFONSO, 5 rue des Petits-Bois
04 73 60 07 26 ou 06 68 56 02 76

Carrosserie Mécanique Automobile

REMY (Rogue), 4 allée du Rivassol - 04 73 62 81 04

Chambres d'hôtes

Mme FRANCK Patricia, 27 route de Blanzat
04 73 60 07 95

Chaussures

MEGGIE BOUTIQUE, 1 bis av du 8-mai Cébazat
04 73 24 01 51

Centre équestre

ECURIE DE LA GANE - 04 73 60 58 35

Conception et réalisation de films et livres

CATICHE PRODUCTIONS - 1 rue du Jardinot
04 73 60 53 32

Coiffure

INFINIT'IE, Place de la Farge - 04 73 60 57 63

Dominique WARNANT, allée des Pradets - 04 73 60 58 65

COUP' & COIFF' - Coiffure à domicile - 06 03 85 52 05

Couturière

Mme ENGASSER - 06 7123 56 12

Couverture - Etanchéité

FRANCE TOITURE, 20 bis rue du Jardinot
04 73 62 30 99

Dépannage informatique

DÉPANN'CLIC - 06 62 11 85 77

Electricité

TECHNILEC, 2 rue Trézeire - 06 71 95 28 61

Electricité-Plomberie-Peinture

FRAISSONNET Christian, 5 rue du Chyre - 04 73 62 84 64

Fromagerie

Fromagerie ECUER, place de la Barreyre, le vendredi
matin

Graveur

SENOTIER, rue Orange Ladoux Cébazat - 04 73 16 22 56

Imprimerie

PEDAGOFICHE - 8 allée du Rivassol - 04 73 60 59 93

Kinésiologie Spécialisée

MALLET Lydie, (Kinésiologie Spécialisée - Gestion du
stress - Tarologie)
24 rue de la Barreyre - 04 73 60 57 71

Lave émaillée

MASSEBOEUF Marie-Catherine, (Objets de décorations,
travaux sur commande, Mobilier)
1 route de Durtol - 04 73 88 35 11

Pizzas à emporter

PIZZARELLA - 04 73 31 32 33

Plâtrerie Peinture

CHATRAS - 04 73 62 86 98

Plomberie Chauffage sanitaire

SANIDOME, 5 rue du Jardinot - 04 73 62 81 01

VERDIER, 47 rue de la Fontaine 63112 Blanzat
48 rue de la Charreyre 63830 Nohanent
04 73 29 10 00 - 06 09 35 23 05

Professeur de Yoga

MALLET Claude, (Professeur de Yoga Intégral
Formateur de professeurs de Yoga agréé FYT)
24 rue de la Barreyre - 04 73 60 54 62

Etat Civil

2014

NAISSANCES

PASSET Ianis, Roland, Marcel, Guy, le 9 janvier 2014
FALCK Romane, Catherine, Nicole, le 21 janvier 2014
DIF Félicie, Irène, Eugénie, le 23 février 2014
DA SILVA BRANCO Clément, le 2 mars 2014
GIRARD Faustine, Clara, le 20 avril 2014
LEBRET Victorine, Claire, le 13 mai 2014
CAMINITA WANG Gina, Tchuyu, le 16 mai 2014
FAURE Gabriel, André, René, le 2 juin 2014
POUPART GENEIX Hugo, Jacques, Jean, le 4 juin 2014
PINEL Louise, Andrée, Marie, le 5 juin 2014
ABRIAL Jade, Louise, le 6 juin 2014
PIPET Louise, Marie, Florence, le 20 juin 2014
AUMAITRE Soline, Lucie, le 12 juillet 2014
BOISSET Félix, le 6 août 2014
DUFOUR Alicia, Danielle, Elise, le 5 septembre 2014
SAVOYE DUPUY Hanaë, Maxine, le 20 septembre 2014
CARVALHO Hugo, le 20 septembre 2014
CHEVILLARD Simon, Pierre, le 3 octobre 2014
HADROT Apolline, Nathalie, Claude, le 14 octobre 2014
CIPIERE Erwan, le 21 octobre 2014
TAILLANDIER Christielle, Cohlyne, Joy, le 14 novembre 2014
DUBOIS Nathan, Noa, le 21 novembre 2014
TEIXEIRA Lola, Cataleya, Corinne, Maria, le 21 novembre 2014
DUFAUT Marley, le 18 novembre 2014
DURAND Ethan, Oliver, le 28 novembre 2014
CHABRILLAT Lohan, Gabin, le 22 décembre 2014

MARIAGES

DINIZ Laura, Maria et OFFMAN Josué, le 15 février 2014
BOUDELLAL Hakima et FAUGERON Bertrand, Jean-Paul, le 5 juillet 2014
VEBER Sylvie Annie et BOURIOL Thierry Raymond Henri, le 12 juillet 2014
MANÇON Stéphanie Virginie Michèle et LE GUYADEC Clément, le 23 août 2014
MIRANDA Charlène et YASUDA Yusuke, le 23 août 2014
PETIT Marianne, Patricia, Sylviane et BOISSONNET Eric, Lucien, le 13 septembre 2014
BARTHOMEUF Marie-Laure, Louise, Lucienne et CHAUSSE Patrice, Roger, le 25 octobre 2014
MOUNET Angélique, Nicole et ROCHEFORT Damien, le 31 octobre 2014
BARTHOLIN Denise, Nadine et BRUGIÈRE Jean-Pierre François, le 15 novembre 2014
DELCHET Alexandra Aline José et GIRARD Pierre-Yves, le 6 décembre 2014

DÉCÈS

PAGES Jean, le 18 février 2014
CHANCEL Marie-Claire, Colette, Jeanne épouse PIEDALLU, le 15 mars 2014
BOISSIER Marie Madeleine veuve BAULT, le 7 mai 2014
GANGLUS Edward, le 11 mai 2014
CHASSAGNE Simone Renée Henriette épouse MASSET, le 3 août 2014
CHEVARIER Gabrielle Louise veuve MACHEBOEUF, le 9 septembre 2014



Vie de la Commune

BUDGET

L'année 2014 s'est écoulée avec un budget plus que respecté ; nous avons en effet fait mieux de 3% sur la masse salariale, soit, 27.500 € ; et, économisé 81.000 € ou 14% sur les charges à caractère général. Cette performance est pour l'essentiel due à l'ensemble des employés que nous souhaitons remercier vivement.

Les Dépenses

Cette année, un nouveau challenge se présente à nous : la baisse des dotations.

La diminution des allocations que nous percevrons sera répartie sur 3 ans, à raison de -10% / an, (soit moins 30% en 3 ans).

Malgré tout, nous avons choisi d'offrir, aussi longtemps que nous en aurons les ressources financières, les mêmes services, voire les améliorer suivant la situation. Le budget 2015 s'établit à 2,0 Millions € ; les points notables par rapport à 2014 sont

- charges à caractère général identiques
- + 67.000 € sur la masse salariale (augmentation à peu près également répartie sur : augmentation des besoins périscolaires, maladie de longue durée, glissement des coûts salariaux)
- - 320.000 € en investissements
- + 116.000 € dotation aux amortissements
- Les subventions aux diverses associations sont comparables à 2014.

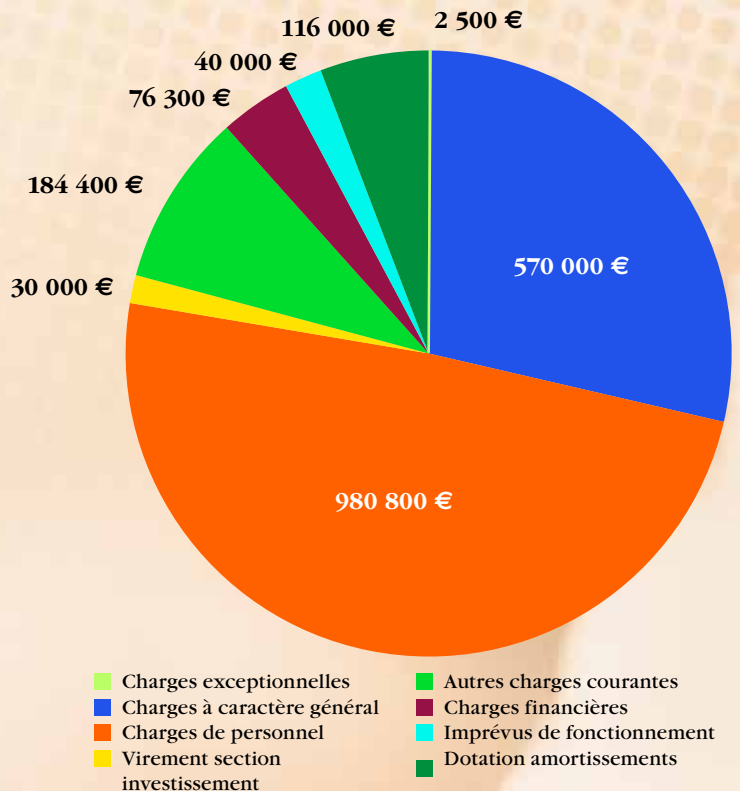
Le budget 2015 a été construit en équilibre :

Les Recettes

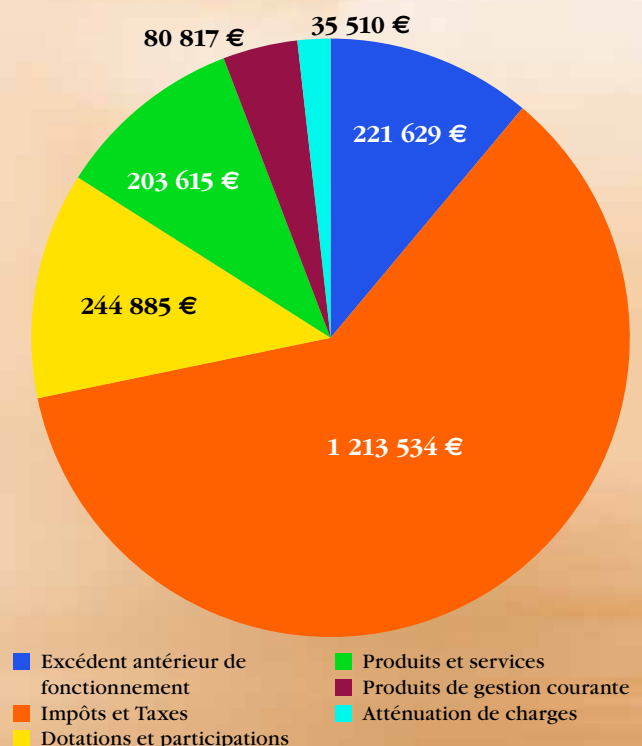
Comme l'an dernier, nous n'augmenterons pas le taux des taxes et gardons l'objectif de les réduire. Globalement, les recettes sont équivalentes à celles de 2014 avec les principaux changements suivants :

- Pas d'emprunt ou ligne de crédit
- Réduction de la dotation forfaitaire

DEPENSES 2.0 Millions €



RECETTES Millions €





Vie de la Commune

Dette

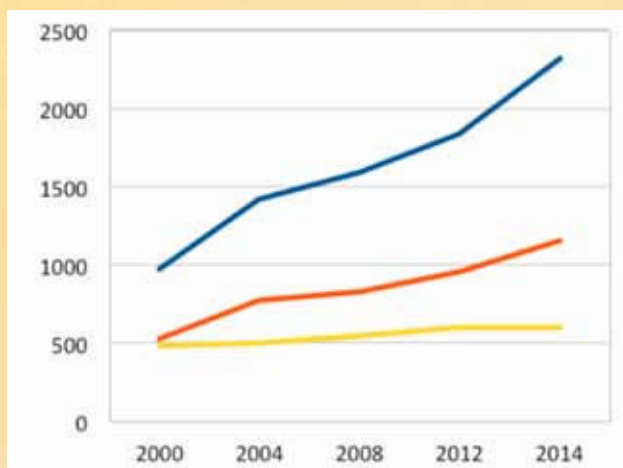
Lors du dernier bulletin, nous avons indiqué :

« Cet endettement réduit considérablement notre capacité à investir dans les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement de notre cité à court et moyen terme. »

« Nous devons absolument entamer une démarche de désendettement »

Alors que notre dette était de 2.314 Millions € au début 2014, elle est aujourd'hui de 2.047 Millions €. Nous allons poursuivre notre effort de désendettement, avec en particulier l'objectif de rééquilibrer les annuités dès cette année (Meilleure répartition dans le temps). A ce rythme, nous serons d'ici à 2 ans en situation d'investir dans les domaines qui nous permettront de mieux satisfaire les Nohanentais.

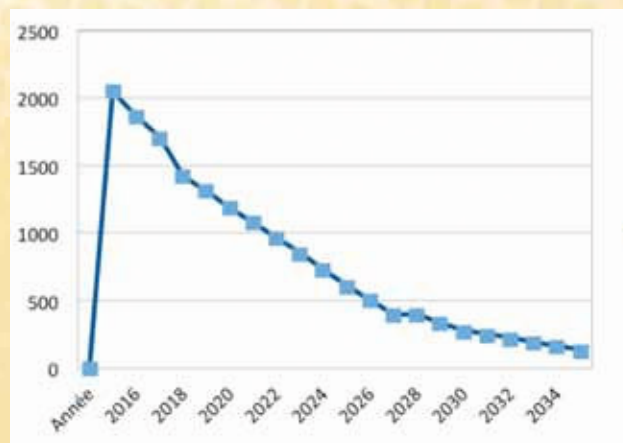
Historique de la dette



Rappel :

Dette en cours :

Dette en Millions €



— Capital dû au 01/01/année

— Dette totale en 1000 €
— Dette par habitant en €
— Moyenne nationale / habitant en €

Audit

Fin 2014, le cabinet G. Piot a conduit un audit des comptes et procédures de la mairie. L'étude fait ressortir 2 points principaux :

Sur les procédures :

- Soit elles n'existent pas (cas des achats)
- Soit elles sont inadaptées (cas de la facturation des repas scolaires)

Sur les coûts de fonctionnement :

- Le taux de certains crédits est supérieur aux taux pratiqués actuellement.
- Le coût des photocopieurs est prohibitif par rapport à ceux pratiqués sur le marché.
- Le prix de certains produits pourra être renégocié compte tenu du niveau élevé actuel (ex : produits d'entretien, matières premières de restauration...)

Sans attendre, nous avons lancé une démarche afin d'améliorer :

Les procédures :

- Mise en place du processus achats dès cette fin d'année.
- Mise en place d'un nouveau système de facturation des services scolaires.

Les coûts :

- Démarche auprès des banques pour une renégociation des taux d'emprunts.
- Demande de révision des contrats de location des photocopieurs à l'entreprise RISO.

CÉRÉMONIES

Cérémonie du 19 mars

La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Cérémonie du 11 novembre



Cérémonie du 8 mai



ARBRE DE NOËL ET REPAS DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

L'arbre de Noël pour les enfants des employés communaux a eu lieu le 20 décembre 2014. A cette occasion, le Père Noël a distribué de nombreux cadeaux. Puis un apéritif et un buffet ont permis à tous les employés communaux en fonction et retraités ainsi que leur famille de partager un moment convivial.

VOËUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux de Monsieur le Maire a eu lieu le dimanche 25 janvier 2015. De nombreuses personnes avaient répondu présentes à l'invitation : maires des communes voisines, commerçants, présidents d'association et leurs membres actifs, personnel communal, nouveaux habitants. Un vin d'honneur a permis de fêter la nouvelle année.



Vie de la Commune

● PARTICIPATION CITOYENNE

En relation avec la gendarmerie de Chamalières, nous avons le projet de mettre en place le système "Participation Citoyenne", plus connue sous l'appellation "Voisins Vigilants".

Ce dispositif ne pourra être déployé qu'à la condition d'une participation des résidents de notre commune. En effet, c'est grâce à un réseau de personnes dans chaque quartier qu'il trouvera toute son efficacité.

Cette démarche est basée sur le volontariat, sur la participation active de la commune et de la gendarmerie.

Si vous souhaitez vous impliquer dans ce projet, nous vous remercions de bien vouloir vous présenter à la mairie. Plus nous serons nombreux, plus nous serons efficaces.

PHOTOCOPIEURS

Champion de France

Comme nous l'avons déjà mentionné dans le précédent bulletin municipal, nous devons revoir certains contrats signés par nos prédécesseurs qui sont en totale incohérence avec nos besoins et nos moyens. Un petit peu d'histoire... La municipalité avait un contrat pour la location de 2 photocopieurs avec un des leaders du marché.

En 2013, avant même que ces contrats arrivent à échéance, la municipalité a signé un nouveau contrat auprès de la société RISO pour un montant de 24 000 € par an soit 2 000 € par mois de loyer. Dans ce contrat, le coût de la copie représente 1000 € supplémentaires par trimestre. La durée du contrat est de 6 ans alors que la délibération n° 68/2013 du 24 juin 2013, ne fait état que d'un contrat de 24 mois.

Nous vous laissons le soin de faire le calcul en sachant tout de même qu'un tel photocopieur vaut entre 7 000 et 8 000 € à l'achat.

Ce contrat couvre la location de 2 duplicopieurs (photocopieuses très performantes). Il s'avère que les besoins de la mairie en photocopies ne justifiaient pas un maté-

riel aussi évolué et... coûteux pour la collectivité. Nous rappelons également que ces machines ne disposent pas de la fonction fax, élément indispensable au bon fonctionnement de la mairie.

Depuis le début de notre mandat, nous avons rencontré plusieurs sociétés qui louent des photocopieurs afin d'avoir une estimation du prix du marché. Il s'est rapidement avéré que le montant des loyers figurant dans notre contrat était hors du marché. Nous devons sans conteste avoir les équipements les plus chers de France !

A plusieurs reprises, nous avons interrogé nos prédécesseurs sur le montage de ce dossier, en vain. Nos questions officieuses ou officielles sont restées lettre morte.

Nous avons donc transmis ce dossier à un avocat afin de trouver une solution pour mettre un terme à ce contrat qui court jusqu'en 2019.

Nous espérons pouvoir vous donner de bonnes nouvelles dans le prochain bulletin municipal.



**Société
des Basaltes
du Centre**

**Béton
prêt à l'emploi
pour professionnels
et particuliers**

Siège social :
Route de la Plaine
DURTOL - 04 73 36 12 14
Fax 04 73 36 51 92

Centrale :
ZI du Brézet
CLERMONT-FD - 04 73 91 27 74
Fax 04 73 90 82 74

GARAGE BASTIDE PATRICK



euorepar
ENTRETIEN RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

Réparations toutes marques
Ventes véhicules Neufs et Occasions

Chemin des Chassagnes - 63830 DURTOL
Tél. 04 73 36 41 85 / 09 75 40 17 22
garagebastide@wanadoo.fr



Travaux - Urbanisme

● URBANISME

- Depuis notre arrivée, nous avons travaillé sur 3 projets importants pour le mandat :
- Construction d'un local technique pour les employés municipaux
- L'objectif principal est de centraliser le stockage du matériel et de donner un outil de travail plus adapté.
- Aménagement la place de la Barreyre
- Notre objectif est de réhabiliter le centre bourg. Pour ce faire nous allons ré-aménager le parking et remettre en valeur les lavoirs. Le projet est en cours d'étude, nous vous tiendrons informer de son avancée.
- Adaptation des structures d'accueil de l'enfance aux besoins de la commune :
 - Ce projet phare de notre programme est géré avec beaucoup de précaution. En effet, ce dernier sera le plus important que la commune ait connu depuis longtemps et il engage tous les Nohanentais pour quelques décennies. L'analyse du besoin demande toute notre attention pour pouvoir y répondre efficacement.
 - Le coût des études a été inscrit au budget 2015.

Comme je vous l'expliquais dans mon mot d'accueil, l'urbanisation de notre commune rencontre des difficultés.

En effet, sur le dernier mandat (2008-2014), notre commune a connu la réalisation de 5 AFU (Association Foncière Urbaine). Le problème pour nous est de ne pas pouvoir répondre en terme de services aux besoins d'éventuels nouveaux habitants.

La politique d'urbanisation aveugle et sans aucune réflexion de nos prédécesseurs nous met d'ores et déjà dans une situation délicate. Notre école comptait environ 115 élèves il y a 5 ans contre 190 aujourd'hui. Nos estimations d'effectifs pour la rentrée 2017 s'élèvent à 210 enfants.

7 logements conventionnés sortent de terre dans le cadre de l'AFU de la Saussade, 3 dans le cadre de l'AFU de Tramonte et 20 logements supplémentaires devraient voir le jour prochainement rue du Jardinot.

Il serait totalement irresponsable de laisser démarrer 2 nouveaux programmes de logements (AFU de Lavas : 36 logements, AFU des Varennes 150 logements) alors

que les infrastructures de la commune ne sont pas adaptées.

Notre restaurant scolaire, pourtant déjà agrandi, est arrivé à saturation. La nécessité de faire 3 services, implique que certains enfants ne déjeunent pas avant 13h. Le stationnement et la dépose des enfants sont aussi très problématiques.

Avant de pouvoir accueillir de nouveaux habitants, nous allons étudier toutes les solutions possibles pour résoudre ces problèmes.

Que tous les propriétaires concernés par ces AFU soient conscients que ni le maire, ni le conseil municipal, ne sont opposés à la réalisation de ces dernières, mais le premier devoir d'un maire est de privilégier l'intérêt général afin de pouvoir gérer sereinement la commune. Je peux vous assurer que c'est ce que je fais au quotidien.

Je ne prendrai aucune décision risquant de plonger notre commune dans une situation dramatique, pour simplement satisfaire des intérêts personnels.



DES TRANSPORTS ENCORE PLUS SOLIDAIRES

De nouveaux tarifs applicables sur le réseau des transports en commun clermontois vont entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2015, avec une modification fondamentale : la mise en place de la « **tarification solidaire** ».

► Pourquoi instaurer une tarification solidaire ?

- Pour permettre à l'ensemble des habitants, quelles que soient leurs ressources, de se déplacer librement.
- Pour prendre en compte l'ensemble des membres de la famille (oyer fiscal).

► De nouveaux tarifs basés sur les revenus

Dès le 1^{er} juillet 2015, la tarification actuelle basée sur le statut des personnes (demandeurs d'emploi, seniors, ...) va être abandonnée. Elle sera remplacée par une tarification plus simple prenant en compte le niveau de ressources des usagers.

► Comment les réductions seront-elles calculées ?

Les réductions se feront sur l'abonnement mensuel tout public de transport en commun et seront calculées en fonction du quotient familial ou de l'échelon de bourse pour les étudiants. Trois niveaux de réduction sont fixés : moins 50%, moins 80% et moins 92%.

► Quel sera le prix de l'abonnement mensuel solidaire ?

Quotient familial (Q.F.)	Niveau de réduction	Tarif 2015 de l'abonnement mensuel
0 à 390	- 92 %	3,60
391 à 550	- 80 %	9,10
551 à 630	- 50 %	22,70

Le Q.F. apparaît sur les attestations de paiement de la C.A.F. www.caf.fr

INFORMATIONS PRATIQUES SUR LA TARIFICATION SOLIDAIRE :

www.smtc-clermont-agglo.fr
www.t2c.fr - www.crous-clermont.fr
 Si besoin vous pouvez contacter à partir du 15 mai, le Centre Communal d'Action Sociale de votre commune ou votre mairie.





MUR DE L'ÉCOLE

Nous avons tous constaté que le mur qui délimite l'extrémité de la cour de l'école maternelle était en train de se fissurer. Nous avons donc, dans un premier temps, mis des étais pour le soutenir en condamnant les abords immédiats. A l'heure de la rédaction de ce bulletin, le mur est en reconstruction. La fin des travaux est prévue fin août.



Travaux - Urbanisme

● VOIRIE

- Comme vous avez pu le constater cette année, le déneigement des rues de Nohanent a été bien géré par les agents du service technique. Ceci a été possible grâce à la mise en place d'une organisation basée sur un système d'astreinte et d'un plan de déneigement (les voies principales traitées en priorité suivi du réseau secondaire). Encore un grand merci à eux, qui se levaient à 4h du matin.

Un hangar à sel est en cours de construction rue du Chyre. Il sera opérationnel cet hiver. Il nous permettra d'acheter le sel en gros plutôt qu'en sac et ainsi de dégager une économie.

Nous sommes en train d'étudier la réduction de notre parc de véhicules de voirie. Certains sont vieux, peu utilisés et coûtent très cher en entretien. Nous envisageons donc de remplacer les 3 véhicules par un seul plus adapté à nos besoins. En cas de nécessité, nous aurons recours à la location de matériel spécifique.

Les rustines que posent les employés municipaux, avec du goudron à chaud, sont des solutions tempo-

raires et chacun doit donc adapter sa vitesse en fonction de l'état des rues. La réfection complète des rues étant longue et coûteuse, elle s'étalera sur plusieurs années.

Nous avons entamé la démarche, auprès du tribunal administratif, pour assermenter l'agent en charge des services techniques. Sa principale mission sera de faire respecter les arrêtés municipaux. Nous souhaitons vivement, que demain, il n'ait pas à se servir de son "carnet à souche" notamment à l'égard de ceux qui prennent trop de liberté avec le stationnement et les chiens errants.

Nous avons entrepris des travaux sur la place de la Farge pour faciliter le passage des bus et réaliser l'enfouissement des coffrets électriques pour les isoler de la source d'eau. Cela permettra aussi de faciliter le raccordement des commerçants ambulants.

DES CHANGEMENTS POUR LE PARCOURS DU BUS DE LA LIGNE 32 (LIGNE SAYAT – PLACE GAILLARD)

En raison de travaux sur l'avenue du Limousin, les bus de la ligne 32 ainsi que le Transport à la Demande seront déviés du mercredi 20 mai au vendredi 20 novembre 2015 environ :

Ligne 32

Les arrêts **La Cheyre**, **La Grave** et **Bouys** en direction de Gaillard seront reportés sur un arrêt provisoire situé rue Pascal, face au terminus DURTOL de la ligne 10.

L'arrêt **Pont Neuf** en direction de Gaillard sera reporté sur l'arrêt Montcharvais de la ligne 10 direction AULNAT St Exupéry le mercredi 20 mai puis sur un arrêt provisoire situé rue de Rivaly, près de la rue de Champradet à compter du 21 mai.

Les arrêts **Fournières** et **Pont Neuf** en direction d'ARGNAT Le Mas seront reportés sur l'arrêt Tamaris de la ligne 10 direction DURTOL, situé rue Canrobert.

Les arrêts **Bouys**, **La Grave** et **La Cheyre** en direction d'ARGNAT Le Mas seront reportés sur l'arrêt DURTOL de la ligne 10.

L'arrêt **Pl. de la Farge** en direction d'ARGNAT Le Mas sera reporté sur un arrêt provisoire situé route de Durtol à Nohanent.

Plan de déviation de la ligne 32



Transport à la Demande

Les arrêts **Bouys** et **La Grave** en direction d'ARGNAT Le Mas seront reportés sur l'arrêt DURTOL de la ligne 10.

Les arrêts **La Grave** et **Bouys** en direction de Gaillard seront reportés sur un arrêt provisoire situé rue Pascal, face au terminus DURTOL de la ligne 10

Les nouveaux horaires de la ligne 32 sont consultables sur le site des T2C : www.t2c.fr

UN ESPACE VERT QU'ESACO ?

UNE BANDE VERTE ? ... - PAS TOUT À FAIT !

Un espace vert est avant tout une zone où l'homme, la nature et la matière composent une alchimie complexe qui donne naissance à un lieu où il fait bon vivre.

NOHANENT a la chance d'être un village enveloppé dans un écrin de verdure qui doit être préservé. Soucieuse de ce constat, la municipalité s'est engagée dans une démarche environnementale associant le respect de la nature, la propreté, ses moyens humains et financiers.

En moins d'un an, plusieurs objectifs ont été atteints:

- La signature de la charte environnementale avec le FREDON Auvergne (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) qui nous a permis de limiter et de raisonner l'utilisation des herbicides et l'arrêt définitif de l'usage d'insecticides et fongicides.
- La gestion des fertilisants en privilégiant des engrais d'origine organique.
- L'abattage des bouleaux du cimetière, devenus dangereux et la replantation d'arbustes et rosiers à leur place, le tout paillé avec les résidus des broyages des branches afin de limiter l'enherbement.
- La réorganisation du fleurissement aérien en vue d'économies de temps et d'eau d'arrosage.

Cette année, notre réflexion s'est portée sur un axe important : le fleurissement.

Plusieurs objectifs ont été définis

- diminution des coûts humains et financiers,
- rationalisation du choix de plantes selon des critères de pérennité, de modernisme et d'esthétique.

Le choix d'un fleurissement durable s'oriente sur un équilibre intelligent entre plantes annuelles, plantes vivaces, graminées vivaces, arbustes, rosiers, plantes à bulbes, plantes rhizomateuses et de prairies fleuries.

Le remplacement d'environ 50 % des plantes annuelles par ces nouvelles plantes permet de financer l'achat de ces dernières et de réaliser une économie puisque celles-ci ne seront renouvelées que dans trois ans.



Nos efforts porteront donc sur:

- Une gestion de plus grande surface en périphérie du village par le biais de semis de prairies fleuries.
- Des essais de semis de bordures de fleurs le long des trottoirs en sable pour limiter l'enherbement.
- Le profilage du massif de la stèle du souvenir des anciens combattants d'Afrique du Nord afin de sécuriser les cérémonies et d'embellir le lieu.
- La mise en place de totems fleuris acquis par la précédente municipalité aux deux entrées du village, un situé route de Clermont et l'autre route de Durtol accompagnés de plantation de graminées, rosiers et arbustes et semis de prairies fleuries.
- Le réaménagement du massif de la croix, route de Sayat, par l'utilisation massive de plantes et graminées vivaces, rosiers.
- La mise en valeur de la croix du puy Charmont, par le semis d'une prairie fleurie.

D'autres projets mûrissent grâce à une dynamique entre les Nohanentais, les employés communaux et les élus.

N'hésitez pas à nous faire part de vos envies, de vos idées, de vos critiques constructives... Toutes les bonnes intentions ne peuvent mener qu'à la réussite.

**« Construire,
c'est collaborer
avec la terre :
c'est mettre
une marque humaine
sur un paysage
qui en sera modifié
à jamais ;
c'est contribuer
aussi à ce lent
changement
qui est la vie
des villes.
Mémoires
d'Hadrien de
Marguerite
Yourcenar. »**





Clermont Communauté

DE CLERMONT COMMUNAUTÉ A LA COMMUNAUTÉ URBAINE

Dans le cadre de la réforme territoriale menée par le gouvernement, le président de Clermont Communauté, M. Olivier BIANCHI, a rencontré, au cours du premier trimestre 2015, les 21 conseils municipaux des communes de l'agglomération afin de présenter son projet de passage en communauté urbaine.

C'est dans la plus grande concertation que le président a échangé avec tous les élus lors de ces conseils municipaux privés. Au cours des 18 prochains mois, nous devons travailler sur les différentes compétences à transférer à la communauté d'agglomération pour une éventuelle transformation en communauté urbaine fin 2016.

Pour cela, le président réunit tous les maires de Clermont Communauté, tous les mercredis matin depuis le mois de février 2015.

Au 1^{er} juillet 2015, la direction départementale du territoire (DDT) cessera le traitement des dossiers d'urbanisme (ADS : Aide au Droit du Sol). Nous avons décidé de nous joindre aux 13 communes qui ne disposent pas de compétences internes et de souscrire aux services mis en place par Clermont Communauté. Ce service permettra de mutualiser les compétences (principalement des agents de la ville de Clermont-Ferrand) et d'assurer le maintien du traitement des dossiers (permis de construire).

Ce premier service mutualisé devrait, d'ici 2016, être souscrit par l'ensemble des communes de l'agglomération.

Cette première réflexion de mutualisation nous a fait prendre conscience du long travail qu'il reste à accomplir afin de mutualiser les compétences obligatoires pour le passage en communauté urbaine.

Clermont Communauté a mandaté le cabinet KPMG pour élaborer un dossier de mutualisation dans le cadre de la réforme territoriale de la loi MAPAM. Le résultat de cette étude vient d'être présenté aux différents conseils municipaux.

Le deuxième semestre de cette année sera consacré à la définition du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI). Ce dernier doit définir les grands axes de travaux au sein de l'agglomération, et ce, jusqu'à la fin du mandat.

Comme vous pouvez le constater, de gros changements attendent notre communauté d'agglomération et les communes qui la composent. Toutefois, nous resterons vigilants quant au futur de notre commune, de ses employés et représentants.



CLERMONT
COMMUNAUTÉ

Entreprise **BOUSSET**
Installation chauffage sanitaire
Génie climatique
Entretien - Dépannage
Route de Nohanent - 63830 Durtol
Tél. 04 73 37 03 05 - entreprise@bousset.com

COIFFURE NUANCE
75, av. du Limousin
63100 Clermont-Fd
8h30-12h / 14h-19h
du mardi au vendredi
8h30-16h
le samedi
NON STOP
Forfait Mariée
Conseil en image
04 73 36 26 13



Action sociale

● CLIC : CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION

- Notre structure de proximité est la maison de bourg, place de la Barreyre. Le personnel en place vous informe, vous oriente et coordonne avec le personnel de mairie qui transmet à l'élu en charge du CCAS.

Un CLIC, c'est quoi ?

Centre Local d'Information et de Coordination	Missions	Très souvent, c'est aussi :
<p>Un guichet d'accueil, d'information et de coordination</p> <ul style="list-style-type: none"> • structure de proximité, • pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage, • pour les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile. 	<p>Missions déclinées en fonction du niveau de label</p> <p>niveau 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • informer, orienter, faciliter les démarches, fédérer les acteurs locaux <p>niveau 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • informer, orienter, faciliter les démarches, fédérer les acteurs locaux • évaluer les besoins, élaborer un plan d'accompagnement, ou un plan d'intervention <p>niveau 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • informer, orienter, faciliter les démarches, fédérer les acteurs locaux • évaluer les besoins, élaborer un plan d'aide, accompagner • assurer le suivi du plan d'aide, en lien avec les intervenants extérieurs, coordonner 	<ul style="list-style-type: none"> • Un observatoire de la vieillesse et des problématiques liées à la dépendance • Un animateur du territoire (actions de prévention, conférences, groupes de parole, forums...)
<p>Des professionnels à votre écoute</p> <ul style="list-style-type: none"> • un chargé d'accueil • un coordonnateur 		<p>C'est toujours un travail en réseau</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Réunion le 17 septembre à 14h30, salle du Conseil Pour tous les retraités. Animée par Véronique Zemliac du CLIC de Clermont-Ferrand</p> </div>

SISPA Syndicat intercommunal au Service de la Personne Âgée Vivre Ensemble à Cébazat

La mairie de Nohanent et la maison de bourg de Nohanent, en lien avec le SISPA, interviennent sur des missions de soins à domicile et le portage de repas pour toutes les personnes âgées rencontrant des difficultés sur une courte ou longue durée.

Notre partenariat avec le SISPA nous donne droit à des places dans deux EPHAD, une située à Blanzat et l'autre à Aulnat.

Les aides proposées

- Bons alimentaires
- Bons alimentaires de fin d'année et de chauffage. Ces aides sont attribuées suivant les revenus indiqués sur l'avis d'imposition.

- Certaines personnes en difficultés peuvent rencontrer une assistante sociale à la mairie tous les premiers mardi du mois sur rendez-vous pour constituer un dossier qui sera étudié et pourra donner lieu à une aide financière.

Sorties personnes âgées

Un programme de sorties a été établi pour l'année 2014-2015 de septembre à juin. En concertation avec l'animatrice, nous avons décidé que, pour l'année 2015-2016, le programme des activités sera établi pour une période de 3 mois afin d'éviter d'éventuelles annulations. Nous vous communiquerons à la rentrée le programme du dernier trimestre 2015. Les sorties de cette année ont subi quelques modifications en raison de l'indisponibilité d'une des animatrices. Tout devrait rentrer dans l'ordre pour le mois de septembre. Nous avons pour objectif pour les années à venir de proposer une palette d'activités



Action sociale

plus large afin de toucher un maximum de seniors. Nous pouvons déjà vous annoncer qu'un atelier mémoire et un atelier équilibre seront mis en place à la rentrée. Nous travaillons aussi sur la mise en place d'un accompagnement « courses » 1 fois par mois.

Un courrier a été envoyé à toutes les personnes participant aux sorties et activités pour expliquer le changement de participation financière pour les sorties. En effet, l'ensemble des communes doit faire face à la baisse des dotations de l'État ce qui impacte directement notre budget donc les moyens dont nous disposons pour financer les sorties. Nous espérons que, malgré cette modification, vous serez toujours aussi nombreux à profiter des activités proposées par le CCAS. Des nouveautés vous seront proposées à la rentrée. Vos suggestions sont toujours les bienvenues, n'hésitez pas à nous en faire part.

Repas de fin d'année des personnes de 70 ans et plus

Cette journée du 1^{er} février 2015 a connu, comme les années précédentes, un énorme succès autour d'un déjeuner servi par un traiteur. Ce moment de convivialité nous a permis de vous retrouver avec grand plaisir, ce fut aussi l'occasion d'échanger sur divers sujets.

Ce repas a été suivi par un après-midi placé sous le thème « chansons et danses », animé par FLO.

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Vivre Ensemble

SISPA
Service d'Intervention
Au Service de la Personne Adulte

Le service de portage de repas contribue au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.



Vivre ensemble SISPA réunit les communes de : Aulnat-Biozat-Cézabazat-Durtol-Malnat-Nohanent-Sayat

➔ **Un service 7 jours sur 7 :**

Les bénéficiaires peuvent disposer d'un repas, pour midi, tous les jours de la semaine :

- ♦ du lundi au samedi : repas chauds, livrés dans des mallettes isothermes qui gardent les plats au chaud, prêts à consommer.
- ♦ dimanche et jours fériés : repas livrés froids, la veille, à réchauffer.

➔ **Des repas équilibrés et variés :**

Les repas sont élaborés par une diététicienne.

2 choix de menus

Un menu se compose de :

- 1 entrée
- 1 viande ou 1 poisson
- 1 légume ou 1 féculent
- 1 produit laitier (fromage ou yaourt)
- 1 dessert
- 1 petit pain

➔ **Les conditions pour en bénéficier :**

- ♦ Résider sur les communes de : **Blanzat, Durtol, Nohanent, Sayat.**
- ♦ Etre âgé(e) d'au moins 65 ans.

➔ **Contact et informations :**

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
SISPA « Vivre Ensemble » annexe Mairie de Cézabazat 15 rue des Farges 63118 Cézabazat

Téléphone : 04.73.14.36.20
Mail : mairie.vivre-ensemble@cezabazat.fr

Boulangerie Pâtisserie Artisanale

Claudine & Jean-Pierre ROUX

Maitre Artisan



Ses pains spéciaux sur le levain :
le **Durtolois**, l'**Auvergnat seigle**,...

Ses brioches pur beurre, pralines, grattons,
ses pâtisseries, gâteaux de fête personnalisés,
spécialités : La durtoloise aux pommes, le Président aux pralinés, le soufflet aux pommes,
croquants d'Auvergne, petits carrés pur beurre, petits fours sucrés, salés,...

Ses entrées traiteur : lunch, pain surprise, sandwich... Pour vos fêtes, consultez-nous.

2 adresses à votre service...

75, av. Limousin CLERMONT-FD 04 73 19 17 33	1, av. de la Paix DURTOL 04 73 37 61 89
--	--

Auto-école des 4 Routes

BSR

Auto-Moto
Conduite
Accompagnée



4 Routes

6 av du Limousin - Clermont-Ferrand
tel : 04.73.37.37.68 - portable : 06.09.41.07.44

Attestation de suivi de formation
à la conduite des 125 cm³



Jeunesse - Loisirs - École

ÉCOLE PRIMAIRE - NOHANENT

Equipe enseignante

PS/MS : Catherine Boyer

PS/MS : Sylvie Bignet

GS/TPS : Coralie Burbau

GS/CP : Carinne Dadet

CP/CE1 : Valérie Salipante

CE1 /CE2 : Stéphanie Bellonnet

CE2/CM1 : Mylène Veysseyre

CM1/CM2 : Chantal Jarrige/Hervé Giraud

Intervenante en EPS : Véronique Maresca

Intervenante en musique : Nathalie Prat

ATSEM : Marie-Laure Brun

Aide maternelle : Jessica Gillier, Valérie Placier, Mika Janin, Marie Laine Paiva

Directrice : Chantal Jarrige

Tél. 04 73 60 57 99

L'école bénéficie de l'action du RASED (réseau aides spécialisées aux élèves en difficulté) constitué de 3 intervenants :

- **Une psychologue scolaire** : Annette Tixier
- **Une maîtresse G (option rééducation psychologique)** : Hélène Sardin
- **Un maître E (spécialisé en soutien scolaire)** : Joël Cubizolles
- Nous avons aussi **une enseignante référente** (Martine Rebreyend) qui s'occupe des enfants en grande difficulté ou handicapés. Elle est l'intermédiaire entre la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), les familles et les enseignants.

L'effectif continue à augmenter et notre école est à nouveau trop petite ce qui nous contraint à une organisation un peu compliquée parfois.

Cependant, l'équipe enseignante s'efforce de faire au mieux.

Notre projet d'école a pour objectif le langage, l'ouverture sur le monde à travers les outils multi-media.

Avec l'achat d'un cinquième TNI, à la rentrée prochaine, les 5 classes élémentaires auront à disposition cet outil très performant qui permet l'accès à de multiples ressources.

De nombreuses activités se sont greffées sur notre projet d'école.

D'abord, en musique, les enfants ont fait un tour du monde en chansons, ils en ont présenté une sélection pour le spectacle de la kermesse.

De nombreuses sorties scolaires ont également permis aux enfants de découvrir leur environnement proche ou plus lointain :

- Vulcania pour les CE2/CM1, CM2, PS et MS.
- Le FRAC pour les GS et GS/CP.
- Une classe découverte de 3 jours dans le Cantal, à Ruynes En Margeride pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2.
- Médiathèque de Blanzat pour les GS/CP
- Le festival du court métrage pour les GS/CP et GS
- La cité des insectes, Micropolis, à St Léons pour les CE2/CM1 et CM2
- Le moulin des Desniers à Charbonnières les Vieilles pour les GS/TPS et GS/CP

Les sorties sans nuitées sont entièrement gratuites. Elles sont financées par la mairie, l'Amicale Laïque et la coopérative scolaire.

Nous avons aussi bénéficié de 4 interventions d'une animatrice de Clermont Communauté, sur le thème de l'écologie :

- Tri des déchets
- Recyclage des déchets
- Fabrication de papier recyclé
- Observation des micro-organismes vivant dans le compost



Une pièce de théâtre est venue conclure le cycle.

RENTRÉE des élèves : mardi 1^{er} septembre 2015



Jeunesse - Loisirs - École

AFFAIRES SCOLAIRES

Nous arrivons au terme de la première année de mise en place de la nouvelle organisation des rythmes scolaires. La commune était passée aux nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2013, et nous avons modifié l'organisation de la journée d'école à la rentrée 2014. Notre objectif était de pouvoir proposer une organisation plus riche pédagogiquement et plus adaptée aux rythmes de l'enfant. Cette modification a été faite en concertation avec tous les acteurs de l'enfance (enseignants, animateurs, parents d'élèves,...).

Cette nouvelle organisation, et notamment la mise en place des TAP, a été suivie tout au long de l'année pour pouvoir corriger les éventuels dysfonctionnements. Nous avons fait évoluer les modalités d'inscription et essayer de proposer un contenu divers et varié. Nous avons aussi assoupli le cadre des TAP en maternelle. Le contenu continuera à évoluer dans les années à venir pour permettre à tous de participer aux activités les plus populaires et remplacer les activités qui n'ont pas rencontré de succès.

Un questionnaire d'évaluation de cette nouvelle organisation a été distribué aux parents le 20 mai dernier. Le dépouillement des résultats est en cours. Nous publierons les résultats ultérieurement.

Un changement interviendra à la rentrée 2015, le mercredi après-midi passant du statut extrascolaire à celui de périscolaire. Le déroulement et le contenu pédagogique ne seront pas beaucoup modifiés, mais la responsabilité de ce temps, incombera désormais aux directeurs de l'accueil périscolaire.

Dans le budget, nous avons prévu de travailler sur l'équipement informatique des écoles (tableau numérique interactif, ordinateurs,...) ainsi que sur le re-

nouvellement de matériel pédagogique (vélos pour la maternelle, jeux, ...). Nous allons aussi construire un abri dans la cour de l'école maternelle pour pouvoir protéger les vélos.

Nous avons choisi de vous présenter dans ce bulletin, l'équipe d'animation périscolaire (communément appelé garderie). Ces agents qui s'occupent des enfants sur le temps périscolaire ont dû s'adapter aux changements engendrés par la réforme des rythmes scolaires. Le système de TAP mis en place à la rentrée 2015 les a obligés à évoluer dans leur méthode de travail. Ils participent aujourd'hui activement à la construction des ateliers et des animations. Ils sont les acteurs principaux du système et nous tenions à les mettre en lumière.

L'année 2015 sera aussi celle du lancement du pilotage de Projet Educatif Territoriale (PEDT). Le PEDT formalise la démarche nous permettant de proposer à chaque enfant (de la petite enfance à la pré-adolescence) de la commune un parcours éducatif cohérent et de qualité. Il permet de garantir la continuité éducative entre les différents acteurs (accueil périscolaire, extra-scolaire, éducation nationale, associations,...). Le pilotage du PEDT sera l'occasion de réunir les acteurs concernés et de travailler ensemble sur la coordination des actions menées. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce dossier.

Nous travaillons également sur une refonte des modalités d'inscriptions, de pointage et de facturations de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire, la démarche ayant pour objectif de simplifier le processus et de faciliter la gestion de ces services.

LA FÊTE DES CM2 A EU LIEU LE 2 JUILLET DERNIER SALLE DES LAVOIRS

Cet évènement avait pour but de féliciter les élèves de CM2 et de leur souhaiter bonne chance pour le collège. Cette année était particulière car les élèves de 6^{ème} étaient conviés, la cérémonie de l'an dernier n'ayant pu être organisée.

A l'initiative de la municipalité et l'amicale laïque, cette fête a été un grand succès.

Tout d'abord, les élèves de CM2 et 6^{ème} ont reçu le livre « Sites naturels et faune d'Auvergne », édité par la société nohanentaise Catiche Production. Charles Lemarchand, co-auteur du livre, nous a dé-

voilé les secrets de la genèse de cet ouvrage et a répondu à de nombreuses questions préparées par les enfants. S'en est suivi une séance de dédicace.

Puis les futurs collégiens et les élèves de 6^{ème} ont pu apprécier l'excellent travail de leurs camarades, qui dans le cadre d'un cycle de TAP, se sont investis dans la préparation de cette fête très réussie. Animations, jeux et rafraîchissements étaient au programme.

Cette manifestation est à reconduire l'année prochaine.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

	Depuis combien de temps je suis en poste, quel est mon poste ?	Ce qui m'a donné envie de travailler avec des enfants ? Ce que j'aime dans mon travail ?	Mes hobbies, passions, ce que j'aime dans la vie ?
 Julien	Je suis en poste depuis 2013. J'interviens en tant qu'animateur à l'école et animateur sportif au CLEN.	Le contact que j'ai avec eux.	Le football, les moments de partage.
 Laurie-Laine	Je suis en poste depuis 2 ans et demi. J'interviens sur le temps périscolaire, pour les TAP, l'aide aux devoirs et au CLEN avec les maternels.	Je voulais être avec eux pour participer à leur développement.	J'aime être en famille, amis, lire, sortir.
 Valérie	Je travaille pour la commune de Nohanent depuis mars 1992. J'interviens sur l'accueil périscolaire primaire, en aide de classe maternelle, et pour le ménage des classes.	J'aime les enfants, la relation enfants adultes. J'aime leurs attitudes (leurs sourires, pleurs etc). Les observer, le respect enfant/adulte mais aussi adulte/enfant. J'aime leur donner de la joie, participer avec eux aux jeux, à l'apprentissage. Les voir grandir, s'épanouir (pincement au cœur quand je les vois partir en 6 ^e).	J'adore la randonnée, jardiner, faire la fête. Regarder le rugby, le tennis, le cinéma, les spectacles. Jouer à la pétanque et surtout me reposer.
 Stéphanie	Je suis arrivée sur Nohanent en septembre 2014. Je suis directrice de l'accueil de loisirs de périscolaire primaire.	C'est le Bafa qui a tout déclenché. J'ai pris conscience de l'importance des temps-libres et des loisirs dans l'épanouissement des enfants (et des adultes aussi d'ailleurs). J'apprécie la polyvalence du métier et le travail en équipe.	J'aime beaucoup le théâtre de rue, les voyages. Je suis très attachée à tout ce qui touche à ma ville d'origine de St Etienne, je suis une inconditionnelle des verts. Mais maintenant j'ai également un faible pour le rugby et l'ASM. J'aime aussi lire et le farniente
 Timothée	Je suis en poste depuis 1 an et demi. J'interviens pour le bien-être et l'épanouissement des enfants qui constituent la génération future au travers de différentes activités ludiques et pédagogiques.	Je voulais passer de l'autre côté du miroir après toutes mes années de colos et de centres de loisirs pour découvrir le monde de l'animation et à mon tour de donner le sourire aux enfants. C'est un métier utile : voir les enfants sourire en fin de journée et se dire qu'on y est pour quelque chose.	Le rugby et la pêche.
 Jessica	Je suis en poste depuis 2007, en tant qu'adjoint d'animation. J'interviens en tant qu'aide de classe en maternelle et au sein de l'accueil périscolaire en tant qu'animatrice.	Ce que j'apprécie avec les enfants : le fait de pouvoir leur apprendre et faire découvrir des choses. Ils débordent d'énergie et de bonne humeur.	Dans la vie, j'aime passer du temps avec mes amis, ma famille et voyager. Mes hobbies : le shopping, la cuisine et la danse.
 Guillaume	Je suis en poste depuis janvier 2015. Je suis directeur de l'accueil périscolaire « maternelle » et j'ai assuré temporairement la direction du CLEN pendant les vacances de février et de Pâques.	Je suis arrivé à l'animation par mon engagement associatif. J'étais animateur radio bénévole dans une association perpignanaise. De fil en aiguille, j'ai fini par animer des groupes d'enfants et depuis je n'ai pas arrêté.	Je suis guitariste et je fais partie d'un groupe de musique. J'apprécie particulièrement les jeux de société ainsi que les jeux vidéo. Je pratique la randonnée, mais uniquement quand il fait beau.
 Mika	Je suis en poste depuis 2009. J'interviens en tant qu'aide de classe, et au sein de l'accueil périscolaire le matin, le midi et le soir.	J'ai toujours été en contact avec les enfants. Très jeune, j'ai été coordinatrice d'une crèche en Haïti. Avec les enfants, on se découvre et on apprend énormément d'eux.	J'aime la lecture, la gymnastique et le cinéma.
 Nathalie	Je suis en poste depuis 2012. J'interviens en milieu scolaire et en périscolaire depuis septembre 2014.	Aider humblement les enfants à découvrir leurs passions pour qu'ils soient en accord avec eux-mêmes et donc avec les autres.	Ecrire et composer. Partager ma passion musicale avec « petits et grands ». Apprendre, continuer à grandir et aider à apprendre et à grandir.
 Marie-Laure	Je suis en poste depuis 1986. J'interviens en tant qu'aide de classe et animatrice matin midi et soir.	Le contact avec les enfants.	Tout et rien !



Jeunesse - Loisirs - École

Les objectifs pédagogiques de l'équipe

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Être attentif au rythme de chaque enfant
- Développer des principes de coéducation parents/animateurs/enseignants
- Favoriser le jeu sous toutes ses formes
- Favoriser l'accès pour tous à des loisirs de qualité

Nb : le PEDT et le Projet pédagogique complet sont à votre disposition en mairie.

LES TAP

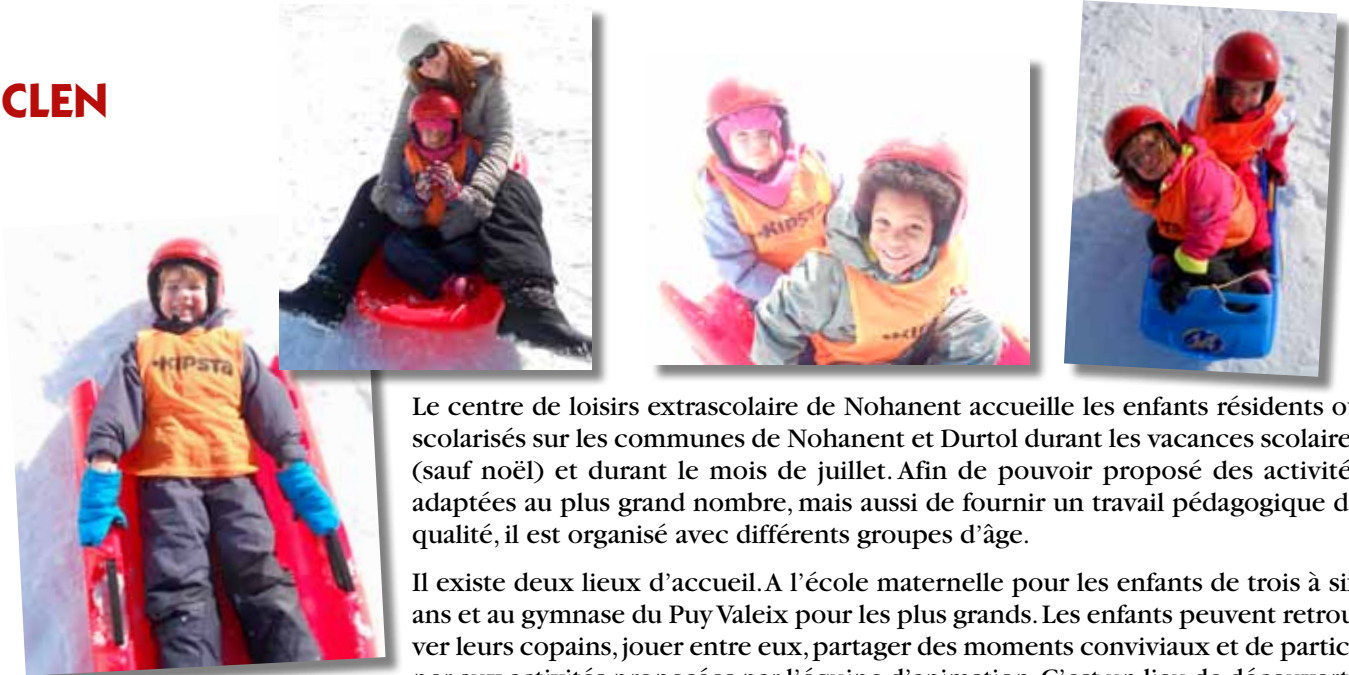
Des activités de découverte ont été mises en place les mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 17h00. De nombreuses activités ont ainsi été proposées autour

des domaines sportifs, ludiques et manuels.... Ces séances ont été possibles grâce à l'engagement et l'investissement de l'équipe d'animation. C'est aussi l'occasion pour la mairie de les remercier.

Nous pouvons aussi noter et remercier chaleureusement les parents qui sont intervenus bénévolement pour partager leurs compétences auprès des enfants et des animateurs. Mme Pradeyrol, infirmière formatrice a proposé un cycle autour de l'initiation aux premiers secours et M. Chaplain, restaurateur qui a ravi les papilles des enfants sur le TAP Cuisine.

Des partenariats ont également eu lieu avec l'amicale Laïque de Nohanent, l'association les Petits Débrouillards de Clermont-Ferrand et l'association de Tennis de Table de Nohanent. Nous nous efforcerons de développer ces temps de partage entre enfants et parents ou adultes.

CLEN



Le centre de loisirs extrascolaire de Nohanent accueille les enfants résidents ou scolarisés sur les communes de Nohanent et Durtol durant les vacances scolaires (sauf Noël) et durant le mois de juillet. Afin de pouvoir proposer des activités adaptées au plus grand nombre, mais aussi de fournir un travail pédagogique de qualité, il est organisé avec différents groupes d'âge.

Il existe deux lieux d'accueil. A l'école maternelle pour les enfants de trois à six ans et au gymnase du Puy Valeix pour les plus grands. Les enfants peuvent retrouver leurs copains, jouer entre eux, partager des moments conviviaux et de participer aux activités proposées par l'équipe d'animation. C'est un lieu de découverte de soi, de la collectivité mais aussi du monde qui nous entoure.

ADHÉSION À L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE CÉBAZAT

Les maires des communes membres de l'école de musique de Cébazat ont sollicité les communes voisines de la vallée du Bédât afin de leur proposer de les rejoindre dans cette association.

L'objectif est de pouvoir proposer aux habitants des communes concernées des services élargis à des coûts plus accessibles. Les Nohanentais déjà inscrits à l'école de musique de Cébazat verront leur niveau de cotisation réduit.

La municipalité a décidé de signer une convention avec l'école de musique de Cébazat. Les Nohanentais pourront bénéficier de ces nouvelles possibilités à compter de Septembre.

La municipalité travaille actuellement à sa participation à la mise en place de ce nouveau service en collaboration avec les responsables de cette école.

PETIT PASSAGE, DE TOUS PETITS PAS POUR GRANDIR SAGEMENT MAIS PAS TROP !

Petit Passage et son inscription dans la vie de la commune

Petit Passage, structure associative créée en août 2012 à l'initiative de la mairie et de deux éducatrices de jeunes enfants, poursuit son travail dédié à la petite enfance sur la commune de Nohanent.

Les demandes des familles sont multiples, tant en nombre, qu'en terme de besoin. Certaines familles souhaitent un accompagnement pour leur enfant au sein d'une petite collectivité, avec un personnel petite enfance formé (CAP petite enfance, Auxiliaire de Puériculture, Educatrices de Jeunes Enfants), sur des horaires compris entre 7h30 et 18h30. Petit Passage peut répondre à leurs besoins.

Petit Passage : pourquoi ce nom ?

Petit Passage, depuis son ouverture et pour cette année 2015, accueille 41 enfants pouvant :

- faire de Petits Pas Sages,
- sans être trop sages, car grandir c'est la reconnaissance de règles de vie collective et citoyenne mais aussi c'est l'expression d'une créativité, d'une originalité, d'une diversité, d'une curiosité pour s'ouvrir sur le monde et le découvrir.

Petit Passage est également pour les enfants et leurs parents un lieu de Passage entre la cellule familiale et l'école, le centre de loisirs, autres institutions éducatives très actives sur la commune.

La vie de l'association Petit Passage

Le conseil d'administration de l'association se compose de 16 membres et se réunit 1 fois par trimestre.



Il se répartit comme suit : 1/3 de parents d'enfants fréquentant la structure, 1/3 de représentants du secteur social et éducatif (assistante sociale, éducateur de jeunes enfants, formateur en travail social, puéricultrice), 1/3 de représentants de la mairie. Monsieur le Maire en est membre d'honneur.

Le bureau de l'association se réunit une fois toutes les 6 semaines environ et plus fréquemment lorsque des dossiers urgents le nécessitent. Il est composé de 6 membres intervenant tous bénévolement.

Qui est accueilli par Petit Passage ?

Petit Passage est une structure multi-accueil. Cela signifie qu'il vise à répondre aux besoins des familles ; ainsi, certains enfants peuvent être accueillis 5 jours par semaine, d'autres 4 jours, d'autres 3 jours, d'autres sur des demi-journées. Sa capacité d'accueil est de 12 places, pour des enfants âgés de 2.5 mois à moins de 4 ans.



Le règlement de fonctionnement de la crèche prévoit une priorité donnée aux résidents de Nohanent, et aux demandes en journée complète.

Toutes les demandes des familles ne peuvent être satisfaites, mais elles sont toutes examinées avec le plus grand soin et dans une volonté de pouvoir offrir des possibilités auprès des autres acteurs de la petite enfance présents sur notre secteur géographique telles que : assistantes maternelles de la commune, autres structures d'accueil proche du territoire.

La diversité des modes d'accueil de la petite enfance est l'une des richesses de la commune et participe à rendre le territoire attractif et dynamique.



Jeunesse - Loisirs - École



Comment se déroule la journée ?

L'accueil des enfants est échelonné entre 7h30 et 9h30. A 9h00, une petite tisane est proposée aux enfants.

C'est l'occasion de se réunir, de parler, de partager un moment convivial.

Puis, afin de poursuivre cette convivialité, mais aussi de développer le langage, l'imaginaire de l'enfant, le partage d'émotions, un temps de chants ou de jeux chantés est proposé aux enfants. Le répertoire de Petit Passage est large et varié. Certaines professionnelles de l'équipe jouent aussi d'un instrument de musique, et cela est très apprécié par les enfants.

Vers 9h30, une activité est organisée (ex : jeux de transvasement, jeux d'eau, peinture, argile, jeux de loto...), ainsi qu'un espace extérieur adapté aux besoins des enfants (jeux moteurs, vélos, poussette, jardinage...). A 10h00, un petit groupe d'enfants part avec 2 professionnelles pour faire une promenade, des petites courses chez les commerçants du village, aller à la rencontre des enfants de l'école, ou de certains habitants de la commune (voir les poules, les lapins, ramasser des légumes ou des fruits dans le jardin). De multiples découvertes qui participent à l'éveil de l'enfant. Les plus petits peuvent eux aussi partir en promenade en poussette.

Vers 11h00, les premiers repas sont donnés, pour les bébés ou les enfants les plus petits. Ils sont donnés au regard des besoins de l'enfant, de leur lever échelonné. Ils sont toujours individualisés, et pris dans les bras de l'adulte. Le projet de la structure est d'accompagner l'enfant dans son développement, en le laissant libre de ses mouvements. Ainsi, l'enfant pourra manger à table à partir du moment où il sera prêt pour s'y rendre seul. Le confort, la sécurité affective de l'enfant, sont au centre des préoccupations des professionnelles.

A 12h30 environ, les plus grands partent se reposer. Pendant ce temps, les bébés ou les plus petits ayant fait une petite sieste dans la matinée, sont en pleine exploration. Des moments d'éveil leur sont proposés (jeux sensoriels, chants, jeux de manipulation...), à l'intérieur sur un espace adapté mais aussi sur la terrasse.

Les levers et les couchers (des plus petits) sont échelonnés sur l'après-midi. Les premiers goûters sont donnés vers 15h environ. Les premiers départs des enfants s'opèrent vers 16h30, et ce, jusqu'à 18h20.

Petit Passage : environnement sécurisant pour l'enfant et lieu de socialisation

Un accueil individualisé de l'enfant, c'est permettre un accompagnement, au départ, par deux professionnelles référentes pour l'enfant et sa famille. Prenant appui sur cette relation privilégiée qui se tisse avec les professionnelles, l'enfant acquiert suffisamment d'assurance pour s'ouvrir aux autres.

Une petite collectivité offre un lieu et un environnement permettant une rencontre de l'autre, un partage, un échange ; c'est l'occasion d'exprimer un avis, une émotion mais aussi un désaccord. Grandir, c'est aussi affirmer une opinion, avec l'accompagnement d'un adulte garant des règles de vie éducatives applicables à la crèche mais aussi à l'extérieur, lors des ballades par exemple.

Cette bienveillance peut s'observer également dans la rencontre des enfants les plus grands avec les plus petits. Des échanges de sourires, de rires : une complicité naît.

Cet accompagnement du tout petit, se poursuit tout au long de la fréquentation de l'enfant à la crèche, et une passerelle se met en place avec l'école. Ainsi, depuis 2 ans, dans le courant du mois de juin, une rencontre a lieu avec l'équipe éducative de l'école, afin que les enfants quittant la crèche en juillet pour se rendre à l'école, aient une vision de la classe, des jeux de la cour de récréation, des adultes. Cette démarche permet aux enfants d'avoir une adaptation facilitée pour la rentrée du mois de septembre.



Pour vos enfants : un éveil culturel

L'un des axes du projet de Petit Passage est d'offrir aux enfants une ouverture sur le monde qui nous entoure, avec notamment la possibilité de rencontrer des artistes locaux. L'association a fait le choix pour la première année d'ouverture, de faire venir à la crèche un musicien, Augustin Jouve. Celui-ci a permis aux enfants et à l'équipe, d'étoffer un répertoire de chants ou de jeux chantés, de faire découvrir des instruments de musique variés, des sonorités, des couleurs musicales.

Cette année, Annabelle Delage, artiste peintre et plasticienne, intervient auprès des enfants. Peinture, modelage, graphisme, assemblage de différentes textures, sont réalisées par les enfants. Une signalétique de la crèche a également été effectuée avec la créativité des enfants et installée sur la façade de la maison par les services municipaux.

Petit Passage est également un lieu d'exposition temporaire, d'artistes locaux pour le ravissement des yeux des visiteurs, des enfants et leurs parents.

Petit Passage : une crèche toujours en mouvement

L'ensemble de ces projets autour de l'enfant sont pensés dans un environnement adapté et non figé. Ainsi, l'aménagement de l'espace de la crèche évolue avec les enfants. De nombreux bébés sont rentrés à la crèche en septembre 2014. Pour certains, l'heure de l'exploration de l'ensemble des espaces de jeux est arrivée. Les plus grands, quant à eux, ont besoin

par exemple de jeux à règles, de crayonnage avec des outils plus précis... L'espace est ainsi modulé et adaptable. L'adulte veille au bien-être de l'enfant, et par son observation et un travail d'équipe construit, il contribue à faire grandir l'enfant, doucement, à son rythme.

Pour cela, les parents peuvent être assurés d'un personnel qualifié, suivant des formations professionnelles régulièrement, ex : formation autour de la pédagogie Loczy, aménagement de l'espace, réflexion sur l'activité ludique du jeune enfant, etc...

Tous les ans, une formation aux gestes de premiers secours est dispensée par le pédiatre de la crèche, Mme le Dr Chéreau Lazdunski, à l'attention de l'ensemble de l'équipe.

De plus, le multi accueil Petit Passage est un lieu de formation pour les futurs professionnels de la petite enfance (CAP Petite Enfance, Bac Pro Service à la personne, stage de 3^{ème}, élève Educateur de Jeunes Enfants...).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les responsables du multi-accueil au 04 73 78 48 19 ou par mail à petitpassage@orange.fr



ASSISTANTES MATERNELLES

Les assistantes maternelles de la commune de Nohanent sont heureuses de vous annoncer la création de leur association : "Les P'tits Loups".

Elles peuvent ainsi se retrouver une matinée par semaine dans une salle prêtée par la mairie, avec les "petits bouts" dont elles ont la garde.

Pour les enfants, c'est l'occasion de côtoyer de nouveaux copains et aussi pour les plus grands essayer le dessin, la peinture, la pâte à modeler, et pour tous écouter de jolies histoires, chanter des comptines, sous le regard bienveillant de leurs "nounous".

Les assistantes maternelles remercient Mr le Maire et son équipe pour leur soutien, le chemin fut long mais le résultat en valait la peine...





Vie Associative

ASSOCIATION BOTANIQUE

Au Jardin botanique d'Auvergne pas besoin de connaissance pour cultiver ses connaissances !



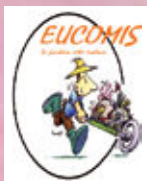
Le *jardin botanique d'Auvergne* s'implante à Nohanent avec la création de son école de jardinage. Elle est complétée, sur la commune, d'un verger à restaurer pour l'apprentissage de la taille. L'ensemble de ses activités est ouvert à tous.

Créé en 2004, le *Jardin botanique d'Auvergne* s'est fixé pour mission de développer et d'entretenir des collections de plantes sauvages vivantes. Sa principale activité vise à faire connaître les plantes de la région d'Auvergne, les milieux naturels et les techniques de jardinage respectueuses de l'environnement. C'est pourquoi, aucun produit phytosanitaire ni engrais chimique ne sont utilisés.

Au regard des différences altitudinales présentes en Auvergne, deux jardins se développent et sont à votre disposition, l'un en plaine à Blanzat pour les espèces de basse altitude et l'autre en montagne à Charade dédié aux plantes sauvages de nos sommets.

Géré par l'association *Jardins en Herbes*, il fonctionne uniquement grâce à des bénévoles ou des volontaires qui œuvrent dans l'entretien des jardins, à l'extérieur lors de manifestations, mais aussi lors d'études ou de formations en nature et dans les locaux mis à notre disposition. Il se développe pour vous satisfaire, pour vous apprendre à cultiver votre bien être, au jardin comme dans la nature et sans connaissances particulières, vous découvrirez le monde fascinant de la nature et des plantes en participant aux activités du *Jardin botanique d'Auvergne*.

Faites une action solidaire pour le jardin botanique d'Auvergne; rejoignez-nous.



Eucomis L'école de jardinage du Jardin botanique

Installée sur la commune de Nohanent, ouverte à tous, débutants ou non, il n'est pas difficile de jardiner côté nature avec Eucomis. Pour jardiner malin chez soi ou les uns avec les autres, l'école propose des cours pour que chacun s'adonne à sa passion sans avoir recours à l'utilisation de pesticides. Ses activités pratiques et son enseignement sont diffusés dans les jardins de la station plaine et colline à Blanzat ou à Nohanent et dans les jardins des élèves au travers de cours oraux. Le potager d'application des techniques respectueuses de l'environnement est un lieu idéal pour s'adonner à votre passion du jardinage tout en approfondissant vos connaissances à votre rythme.

Les thèmes abordés sont ceux du jardin d'agrément, du potager, de la vie des jardins avec ses animaux, hérissons,

insectes, papillons et ses herbes sauvages... L'entretien des vergers et la taille des arbres fruitiers sont abordés de manière simple même si on a de vieux arbres ou des arbres qui ont été abandonnés.

Venez avec cahier et crayon pour prendre en note les propos et les conseils.

L'observatoire de la flore sauvage

Il regroupe les activités en science participative pour l'étude de la flore de nos campagnes aussi bien que celles de nos villes et villages. Des activités essentielles au fonctionnement du *Jardin botanique d'Auvergne* peuvent être proposées comme la constitution et l'enrichissement de sa graineterie ou de ses herbiers et plein d'autres idées.

Participant au programme "Sauvages de ma rue", le *Jardin botanique d'Auvergne*, commence une étude des plantes sauvages poussant sur les trottoirs et les espaces publics de la commune. Les résultats sont transmis au Muséum national d'histoire naturelle pour une étude nationale sur la flore urbaine.

Jardins en Herbes

Si le cœur de projet de l'association *Jardins en Herbes - Jardin botanique d'Auvergne* est résolument tourné vers l'étude des plantes sauvages, l'écologie et la biodiversité afin de faire partager et transmettre nos connaissances, elle travaille sur les techniques de jardinage respectueuses de l'environnement. Pour répondre à ses objectifs, elle est proche des partenaires sensibles à l'environnement, le Muséum national d'histoire naturelle de Paris, l'association des jardins botaniques de France et des pays francophones, le Conservatoire botanique national, le Conservatoire des espaces naturels Auvergne, la Ligue de Protection des oiseaux, l'Office pour les insectes et leur environnement, la Fédération des Clubs Connaître et protéger la nature, les "Jardins de Noé" de Noé Conservation.

Un site Internet délivre toutes les informations utiles pour une bonne connaissance du projet. Un espace membre est ouvert à toutes les personnes soutenant le *Jardin botanique d'Auvergne*. Cet espace diffuse des informations techniques en botanique et en jardinage. L'association a son siège social à Chamalières, reconnue d'intérêt général, elle donne droit à réduction fiscale et s'ouvre au mécénat d'entreprise.

Contact : Jean Marc et Marie Thé

Chaumière 'Écoute s'il pleut' - 69 route de Sayat
63830 Nohanent - 09 79 24 37 81 / 06 86 80 51 58

<http://www.jardins-en-herbes.org>

AAPPMA - La Vallée du Bedat



L'association gère : le Bédât, le Cordoulet, l'Adrienne, le Reilhât, La Saussade, plusieurs petits rus, le plan d'eau (2ha), **soit 25 à 30 km de rives**.

Les ruisseaux traversent les communes de : Chanat La Mouteyre, Sayat, Nohanent, Blanzat, Cébazat et Gerzat.

Les espèces de poissons rencontrés :

- **Dans les ruisseaux** : la truite fario, le goujon, le vairon, la loche, l'épinoche.
- **Dans le plan d'eau** : la truite fario, la truite arc en ciel, le saumon de fontaine, le goujon, le gardon, la carpe, la tanche, le carassin.

Nos actions :

- Alevinage : chaque année, ce sont 8400 alevins de truite fario, issus de souche locale, que nous déversons dans les ruisseaux.
- Plan d'eau : à l'automne 2014, nous avons déversé 2500 truitelles, 300 kg de gardons et 100 kg de tanches.

- Lâchers de truites portions dans les ruisseaux et le plan d'eau, soit une tonne et plus par an.
- Nettoyage et entretien des ruisseaux et rives : une moyenne de 10 interventions dans l'année. Ces interventions se font en solo ou en partenariat avec certaines communes. Entretien des abords du plan d'eau.

Animations / informations :

Au plan d'eau :

- Pêche spéciale carassin
- Fête de la pêche (pêche gratuite pour tous et sans cartes), initiation aux différentes pratique de la pêche)
- Concours
- Journées découvertes de la pêche avec des centres de loisirs ou écoles qui nous en font la demande

Autres :

- Participation aux journées organisées par les municipalités (brocante, journées de l'environnement etc...).



SECTION A.C.P.G - C.A.T.M - T.O.S

Malgré le poids des années et la diminution de son effectif, la section est toujours présente et respectueuse des dates officielles.

L'année 2015 n'échappera pas à cette règle.

Lors de son assemblée générale, il a été décidé de renouveler comme l'an dernier plusieurs plaques sur les tombes de nos anciens camarades **A.C.P.G**, cela aura lieu le 8 mai vers 14h en présence des familles respectives, marquant ainsi cette journée historique qui nous rappelle la fin de la guerre **39/45**, le retour des 19 prisonniers et des 7 **S.T.O** (Service Travail Obligatoire en Allemagne).

Autre décision : la sortie annuelle est supprimée (trop coûteuse pour la section) mais nous continuerons les 2 repas pour marquer les dates du 8 mai et du 11 novembre.

Merci au bulletin municipal, ce petit compte rendu démontre notre présence.

Le président : Albert Chevalier

ElecTrOniK
Service
Jean-Marc BOUDET

04 73 36 29 93
Les quatre routes

Vente installation et Service Après-Vente
Ecran LED-LCD-HIFI et ELECTROMENAGER

66, av. Raymond Bergougnan - Clermont-Fd

Panasonic
LIEBHERR
BOSCH Miele

S.A.R.L MARINHO / AFONSO
Carrelage - Faïence

Siège social
5, rue des petits bois
63830 NOHANENT
04 73 60 07 26 - 06 68 56 02 76
Siret 515 103 218 00013



Vie Associative

ASSOCIATION POUR LE JUMELAGE DE NOHANENT

Des nouvelles du Jumelage !



2015 ! Après une année de transition, nous voilà repartis plein d'envies ! Des idées ont fleuri lors de l'assemblée générale du 31 janvier. Une page « Facebook » a vu le jour. Des contacts avec d'autres associations de NOHANENT ont eu lieu. Un journal a été édité, à mille exemplaires, et distribué dans toute la commune. La mise en page, la rédaction et les photos ont été réalisées par les membres de l'APJN. Ce document n'a rien coûté, grâce à notre réseau de connaissances. Nous continuerons de vous informer par une (ou deux) page dans chaque bulletin municipal. Nous vous raconterons la vie du jumelage depuis la décision en 1989*, jusqu'à maintenant.

Nous continuons nos activités en préparant la venue de nos amis bavarois. Un groupe de cyclotouristes doit, courant juin, venir jusqu'à nous. Un autre groupe viendra début octobre. Nous avons prévu de participer au « Téléthon », si celui-ci est organisé.

Composition du bureau 2015 :

Danièle VALETTE, Catherine SABATHÉ, Georges ARNAUD, Michel SAUCIER, Michel BURLE.

Autres membres du Conseil d'Administration :

Marcelle MALGORN, Michèle FAYE, Sylvie DAUBORD, Sylvie ANTUNÈS, Alain BRUNET, Jean-Marc BONICEL, Laurent GANET.

** Petite erreur dans le journal, la décision du conseil municipal a été prise en 1989 et non en 1988 comme indiqué (p3).*

Le dimanche 19 avril dernier, nous avons organisé un loto. De nombreux participants sont venus tenter leur chance. Le gros lot était : 2 VTT ; un pour madame et un pour monsieur ! C'est une maman et son fils qui ont remporté ce cadeau ! Félicitations.



PÉTANQUE

L'année 2015 est à marquer d'une pierre blanche pour la Pétanque Nohanentaise puisqu'elle fête sa vingtième année d'existence.

Différents présidents se sont succédé à la tête de l'association, la palme du mandat le plus long revenant à M. René Romagnat, fondateur du club en 1995.

Notre saison a débuté par 2 concours de belote, suivie de plusieurs doublettes départementales. En mai nous avons organisé notre journée de la Fanny et en septembre, nous clôturerons la saison par un voyage.



Par ailleurs, les personnes licenciées ou non qui veulent connaître la pétanque et la vie du club, peuvent nous retrouver les jeudis après-midi, dès que le temps le permet, à partir de 14h00 à l'espace sportif du Puy Valeix.

Beaucoup de satisfaction pour le Président et son équipe car de nouveaux licenciés sont venus grossir les rangs, preuve que la pétanque est un sport à part entière où règne toujours bonne humeur et convivialité.

Pour tout renseignement: 06 82 12 29 40.

TÉLÉTHON

Le regroupement des 6 communes du SIVOM (Durtol, Sayat, Chateaugay, Cébazat, Blanzat et Nohanent) a permis de récolter environ 15 000 € pour le Téléthon 2014.

Lors de cette manifestation, de multiples activités ont été proposées dans les différentes communes (balade de poneys, tir à l'arc, tournoi de football, etc...). Un fil rouge a été mis en place avec



des empreintes de mains de

chaque participant sur des tissus et ceux-ci ont été accrochés au mur de la salle des Lavoirs à Nohanent lors du rassemblement de la collecte.

Le témoignage émouvant de la maman de Justine a permis de mesurer l'importance de cette manifestation.

Les équipes des différentes communes en présence de leur maire respectif se sont retrouvées autour d'un pot de l'amitié pour clôturer le TÉLÉTHON 2014.



L'ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG CHANAT DURTOL NOHANENT SAYAT

Notre Association réalise sous la tutelle de l'EFS (Etablissement Français du Sang) des collectes (promotion, organisation, réception, collation).

Malheureusement la conjoncture actuelle n'est pas favorable aux petites collectes (30 dons et moins) qui sont supprimées. Nous ne connaissons pas les orientations pour les collectes de 30 à 50 dons, mais la tendance est que le maximum de prélèvements doit se réaliser sur le site de l'EFS.

Nous remercions les donneurs qui donnent bénévolement leur sang.

- Ils sont toujours les bienvenus.
- Ils permettent de soigner de nombreuses personnes.
- Ils participent aussi à la sauvegarde des collectes de proximité.

Pour l'année 2014, l'EFS a proposé 6 collectes qui ont représenté 357 dons pour les quatre communes.

A Nohanent, nous avons réalisé 2 collectes soit 145 dons avec 9 nouveaux donneurs.

Pour l'année 2015, l'EFS a proposé 5 collectes, suivant le calendrier ci-dessous.

- Sayat 16 mars
- Durtol 16 juin
- Chanat 17 août
- Nohanent 23 octobre
- Sayat 21 décembre

Le sang c'est la vie, nous comptons sur vous, venez nombreux.

La Présidente
Mme LABONNE



CLUB DE BELOTE ET COINCHE NOHARENTAIS

Le club de belote est constitué de 23 adhérents qui chaque mardi après-midi viennent jouer aux cartes. A la mi-temps un petit goûter offert par le club ou par les adhérents eux-mêmes toujours dans la convivialité et la bonne humeur.

L'année 2014 a été marquée par le décès de notre présidente fondatrice du club Mme Simone Masset.

Cette année 2015 sera l'année des 20 ans du club. La déclaration de l'association à la préfecture a été faite le 15 juin 1995. Auparavant celle-ci faisait partie des activités proposées par le comité des fêtes.

Après la galette des rois, les crêpes pour la chandeleur et le repas annuel, nous fêterons les 20 ans du club autour d'un apéritif.

Toutes les personnes qui souhaitent jouer à la belote ou à la coinche sont les bienvenues les mardis après-midi de 14h à 18h ou à votre convenance, sans limite d'âge.

La Présidente
Mme Feldwabel Marie



Vie Associative

PAROISSE SAINTE ANNE DE MONTJUZET

L'Equipe d'Animation Paroissiale :

Autour du curé, Pascal Girard, quatre personnes de différents lieux de la paroisse assurent l'animation de la vie de nos communautés : Benoît Joseph et Brigitte Labauze du quartier des Côtes de Clermont, Marie-Pierre Carlhian du quartier des quatre routes et Franck Liberge de Durtol.

Enfants baptisés à Nohanent en 2014 : Jude Gérard, Mae Degironde, Maelann Aubert, Valentin Michel, Gabin Vedeux, Angèle Vitiello, Chloé et Adrien Muzy, Marine et Hugo Rodrigues.

Mariage à l'église de Nohanent

Le 13 Juin 2015 à 16h00 : Cyril Blaise et Sonia Martins

A l'occasion des fêtes du patrimoine, un accueil et des visites de l'église Saint Martial seront organisés le samedi 19 et le dimanche 20 septembre 2015.

Accueil de la paroisse :

1 rue de Montchany à

63830 DURTOL

Tél. 04 73 37 37 19

Le mercredi de 16h30 à 18h30 (sauf en août).



Pour parler, obtenir un renseignement, faire une demande de baptême, de mariage, de messe ...

Messe dominicale pendant l'été : messe à 9h30 les dimanches 19 juillet et 2 août et le samedi 15 août

Messe dominicale durant l'année scolaire : le 2° et le 4° dimanche de chaque mois à 11h00

Des baptêmes peuvent être célébrés le dimanche à 12h15.

Paroisse Sainte Anne de Montjuzet

116 rue Abbé Prévost

63100 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 37 01 44

Adresse mail : sainte-anne-de-montjuzet@orange.fr

Site internet : www.saintannedemontjuzet.fr

COMITE DES FÊTES ET DE LOISIRS

Après une SAINT-VALENTIN très réussie avec l'orchestre Bernard BECKER, nous avons organisé la brocante des Rameaux, le 15 mars au lieu du 29 mars comme prévu, en raison des élections départementales. Ce fut une réussite. Les chineurs fidèles au rendez-vous ont fait de belles affaires et se sont régalés avec la truffade maison d'autant, qu'après hésitation, le soleil s'était installé.

Merci de noter les prochaines manifestations 2015 :

- **Samedi 13 juin 2015** : PAELLA GEANTE sur le site du puy Valleix avec différentes activités de divertissement l'après-midi, pour petits et grands (jeux de boules, belote, promenades à dos d'âne, etc...). Le programme sera distribué dans vos boîtes aux lettres. Des lots seront offerts aux gagnants par le Comité. Venez nombreux participer et vous amuser en toute décontraction, vous ne le regretterez pas.
- **Lundi 13 juillet 2015** : retraite aux flambeaux, feux d'artifice et bal gratuit (musette et variétés) avec l'orchestre Michel FOUGEROUX.

- Week-end des 3 et 4 octobre 2015 : brocante pour les grands et fête foraine pour les petits sur le site du Puy Valeix avec restauration sur place.
- **Samedi 21 novembre 2015** : soirée « CABARET » avec la revue INTEMPOREL. 8 artistes pour un spectacle cabaret avec plumes, strass, paillettes, sans oublier le célèbre « french-cancan ». Une soirée de prestige digne des grands cabarets parisiens. Chanteurs et danseurs professionnels en direct pour un moment d'évasion féérique.



AEP NOHAENT TENNIS DE TABLE

Encore une saison qui se termine pour l'AEP NOHANENT TENNIS DE TABLE puisque le championnat adulte par équipes s'est terminé mi avril.

Il en ressort que nos deux équipes de régionale 2 se maintiennent, notre objectif la saison prochaine sera de faire une équipe forte afin de retrouver une R1 et d'essayer de maintenir l'autre équipe en R2.

Dans les équipes de départementales, la D1 termine 1^{er} ex-aequo à trois clubs et avec une meilleure différence entre les matchs gagnés et les matchs perdus sur cette phase. L'équipe termine première de sa poule, elle jouera le titre de champion du Puy de Dôme le 30 mai. Nous verrons selon les effectifs des joueurs désirant jouer le samedi en R2 si nous acceptons la montée ou non. Sur nos deux équipes de D2, une se maintient et l'autre se trouve ex-aequo avant dernière de poule donc, une deuxième D2 ou une D3 pour l'année prochaine. Enfin l'équipe 6 en D4 se maintient. Il est bien que cette équipe reste à ce niveau afin de faire rentrer les jeunes pour leur début en compétition.

Nos jeunes Thomas PEGHEON et Tom HEURTEUR se sont très bien comportés en compétition en R2. Thomas avec une demi saison de plus en R2 a pris largement le niveau en cette fin de saison et en compétition individuelle, il remporte le Top Départemental, vice-champion du Top Régional. Il a été également qualifié en équipe AUVERGNE pour le Championnat de France des Régions dans sa catégorie moins de 13 ans. Tom HEURTEUR, que nous n'avons pris qu'à mi saison, est monté en puissance sur cette fin de phase où il a été très proche de sa première victoire. Il est sur la bonne route à n'en pas douter, en compétition individuelle, il fait une demi-finale au Top Départemental. Maxime PEGHEON s'est bien intégré lui aussi à l'équipe 2 en R2 et a engrangé quelques matchs importants pour son équipe. Il a décidé l'année prochaine de découvrir un autre sport. Nous comprenons son désir de changement et nous le soutiendrons dans sa prochaine aventure. Merci à lui pour toutes ses bonnes années avec nous au club.

En D1, Pierre Luc POUCHOL a été une des locomotives de l'équipe avec Yvan FAVRE. Il a sans aucun doute le niveau pour rejoindre la régionale 2 méritée avec la première place de D1. A noter qu'en compétition individuelle, il se hisse dans sa catégorie moins de 18 ans en régional, ce qui est une belle performance.

En D4, les jeunes ont été presque les mêmes, Baptiste VANDAME, Guillaume CHAPLAT, Samuel PULBY et moins jeunes Eric DESLANDES, Pauline GRAVIERE et Benoit VANDAME. Une nouvelle recrue est venue en cours de saison remplir les rangs, il s'agit de Mathieu MOLLE, 12 ans, très prometteur derrière la table avec un super état d'esprit.

L'école de TENNIS DE TABLE continue jusqu'à mi-juin. Les effectifs se sont un peu clairsemés, c'est un peu le miroir de notre société très changeante. Il faudra la saison prochaine asseoir notre nouveau créneau BABY PING qui doit progresser en terme d'effectif.

La saison se terminera par notre traditionnel tournoi le samedi 13 juin. Il aura comme chaque année le tableau toute catégorie et le tableau jeunes « Challenge Jeannot et Louissette BROSSARD » et une nouveauté, un tableau toute catégorie ou chaque match se déroulera en un set de 21 points (service tous les 5 points) avec des mini raquettes fournies par le club.

Encore une belle saison 2014 / 2015 à l'AEP NOHANENT TENNIS DE TABLE dont l'ensemble des 62 adhérents ont été de formidables acteurs.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre la saison prochaine jeunes et moins jeunes, je vous rappelle qu'un créneau pour les plus petits a été mis en place cette année et sera reconduit la saison prochaine (grande section de maternelle, CP et CE1).



*Podium Top
Départemental
moins de 13 ans,
vainqueur
Thomas PEGHEON
et demi finaliste
Tom HEURTEUR.*

*L'équipe 1 en régional 2
Pascal DELORME,
Patrice PULBY,
Thomas PEGHEON
et Tom HEURTEUR*



FORUM DES ASSOCIATION

Le forum des associations aura lieu le mercredi 9 Septembre 2015 de 17h à 19h à la salle des lavoirs. Ce sera l'occasion pour toutes les associations de la commune de se présenter. Comme chaque ce sera aussi l'occasion de vous inscrire aux activités proposées.



Vie Associative

L'AMICALE LAÏQUE DE NOHANENT

En 2015, l'Amicale Laïque de Nohanent c'est :

Des animations périodiques/évènementielles



- **Le goûter anglais :**

Où les petits sont accueillis à la bibliothèque pour une initiation gourmande à l'anglais, une fois par mois et sur inscription préalable.



- **Le goûter d'Halloween :**

Lors duquel est organisée une fête des petits monstres, un moment magique avec citrouilles, toiles d'araignées et bonbons...

- **Le Noël des enfants de l'école de Nohanent :**

Moment très attendu par les enfants, cette fête est l'occasion de rencontrer le Père Noël, de recevoir un petit cadeau (si tout le monde a été sage), de partager un goûter (on goûte visiblement beaucoup à l'amicale laïque) et surtout d'assister à un spectacle pour enfant. Une commission de Noël travaille beaucoup pour cette manifestation et accueille bien entendu tout volontaire à partager ces moments festifs. Un grand merci aux parents bénévoles et tout particuliè-



rement à Jennifer Jarzaguët et Sylvie Descharmes pour le spectacle des élèves de l'école maternelle.

- **La galette des rois :**

Offert aux membres de chacune de nos sections sportives et culturelles, ce rendez-vous gourmand est l'occasion de partager un moment convivial pour bien démarrer l'année (quand on vous disait qu'on goûtait beaucoup !)

- **La kermesse de l'école de Nohanent :**

Programmée le dernier week-end de juin, elle constitue un autre temps très fort de notre association. Les enfants, après s'être produits sur scène avec leurs enseignantes, retrouvent avec plaisir les stands divers et variés, la grande tombola et autres enveloppes... Nous avons besoin de vous pour vivre cet événement autant pour accueillir les enfants dans les stands que pour obtenir des lots et assurer l'installation et le rangement du matériel de cette manifestation. Merci d'avance pour eux.

- **Le départ des CM2 :**

Préparé et organisé par les enfants au cours d'un projet TAP, ce pot de départ sera l'occasion de fêter ensemble la fin d'une étape importante de leur scolarité et le début d'une nouvelle aventure... A cette occasion, l'amicale cofinancera avec la municipalité la remise d'un souvenir à chacun de nos futurs collégiens.

Des activités sportives et culturelles

- **Des permanences à la bibliothèque assurées par M. Chatain, V. Samuel, M. Ossédad, J. Barreyre, M.N. Bannier-Coirault et D. Simonet :**

La bibliothèque située à l'étage de l'école maternelle vous accueille le mercredi de 15h à 17h pour pouvoir emprunter des livres, des BD, des DVD mais aussi des jeux de sociétés pour petits et grands.

- **Une section dessin animée par Christophe Piedfort :**

Une exposition des réalisations de nos élèves a eu lieu le 30 mai dernier avec des récompenses pour les meilleurs dessins !

- **Une section yoga animée par Jacques Gaillard :**

Cette activité permet de s'offrir quelques instants de détente et de bien-être le mardi soir et le jeudi matin dans la bonne humeur.

• **Une section chorale animée par Nathalie Prat :**

Les adultes prennent beaucoup de plaisir à se retrouver dans une ambiance chaleureuse pour chanter autour de Nathalie.

• **Une section danse animée par Rachelle Hamon :**

Le gala aura lieu cette année le 13 juin sur le thème des quatre saisons et comme chaque année, nous serons charmés par ce spectacle où petits et grands se côtoient en rythme. C'est aussi une manifestation importante et tous les volontaires sont les bienvenus pour faire de ce gala un moment réussi.

• **Une section judo animée par Alexia Thevenot :**



Suite à l'ouverture d'une section compétition cette année et à de nombreux stages proposés lors des vacances scolaires par Alexia, nos jeunes judokas ont particulièrement brillé. En effet, lors de la dernière compétition se déroulant à Combronde, Sailand, Gabriel et Matéo ont occupé toutes les marches du podium !! Un grand bravo à eux et à tous leurs camarades pour les progrès accomplis cette saison. Pour récompenser tous ces efforts, la remise des diplômes et ceintures aura lieu comme chaque année au mois de juin.

FÊTE DU SPORT

Après concertation entre les communes du SIVOM, la fête du sport pour l'année 2015 sera intercommunale. Il a été décidé que chaque année, une commune prendrait en charge l'organisation de cette manifestation.

L'édition 2015 a eu lieu le dimanche 7 juin sur le site de Blanzat.

Cette manifestation a permis de découvrir les sports proposés sur la commune organisatrice mais également ceux de ses voisines. Ce fut l'occasion, pour certains, de s'essayer à certaines disciplines de handisport.

CLUB AUVERGNE MOTO

Le jeudi 16 avril 2015, les dirigeants du club Auvergne Moto Sport ont organisé une projection gratuite sur les différentes courses motocyclistes en Auvergne.

Les films présentés étaient assez variés. Nous avons ainsi pu revoir des courses moto sur l'anneau du stade Philippe Marcombe dans les années 30, des courses de cote moto et sidecar des années 70-80 et bien sûr des images magnifiques du circuit de Charade. Quelques 200 amoureux de deux roues se sont déplacés pour apprécier ces documentaires d'exception. M. Claude ASTEIX nous fit également profiter de films personnels sur les différentes courses de Jean Louis TOURNADRE avant son sacre de champion du monde. C'est avec plaisir que nous accueillerons à nouveau ce type de manifestation si l'occasion se présente.



Toutes les manifestations et les activités devraient être reconduites pour l'année prochaine, voire étendues (par exemple, nous réfléchissons à la création d'une section Apprentissage des échecs). Si vous avez des propositions d'activités, des idées, un projet ou tout simplement souhaitez être abonné à notre newsletter, vous pouvez nous contacter dès à présent :

- soit par mail : al.nohanent@gmail.com
- soit par téléphone : 06 95 53 13 96

L'année prochaine, nous fêterons les 80 ans de notre association et nous aimerions célébrer dignement cet anniversaire avec vous tous qui avez fait de l'amicale ce qu'elle est aujourd'hui... N'hésitez pas à nous contacter pour nous aider à concevoir cet événement important.

Pour rappel, l'amicale laïque est une association dont le but est de participer activement à la vie de la commune en proposant des activités sportives/culturelles/événementielles, mais aussi d'apporter une aide financière aux divers projets pédagogiques de l'école publique de Nohanent. Et ce, avec le soutien des commerçants/artisans locaux, de l'équipe enseignante, du conseil général, de la mairie et bien entendu de l'ensemble des bénévoles (un grand merci à tous !).

Cette association est ouverte à **TOUS**. Pour fonctionner, elle a besoin d'administrateurs, d'adhérents mais aussi de votre aide lors des temps forts. Alors quelle que soit votre volonté d'implication (occasionnelle ou plus régulière), n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez toujours les bienvenus !

Bonne rentrée à tous, un grand merci d'avoir partagé avec nous ces moments forts, nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine !!!

Raphaël Vernet (Président)
ainsi que l'ensemble des bénévoles actifs de l'association.





Vie Associative



ASSOCIATION NOHANENT - PUY VALEIX

BADMINTON

Depuis 2008, la section badminton accueille une trentaine de licenciés les lundis soirs à partir de 18h jusqu'à 22h. Convivialité, fous rires, bonne humeur sont les maîtres mots de cette pratique. Une fois encore, une équipe a été engagée dans le championnat départemental avec des joueurs et joueuses souhaitant faire un peu de compétition tout en gardant un bon état d'esprit. L'équipe engagée a terminé 4^{ème} de sa poule. La saison n'est toutefois pas terminée puisqu'elle prendra fin au mois de juin.



L'Entente Clermont Basket/ NPV en U11

BABY SPORT



Tous les jeunes de NPV (basket, baby sport) à Loisirland, comme cadeau du Père Noël, en Décembre 2014

La section Baby-Sport réservée aux enfants de Moyenne Section au CP rencontre toujours un franc succès. Julien a 2 groupes d'enfants le mardi soir, pour le plus grand plaisir de ces jeunes sportifs en herbe.



Les UF15 en stage basket, encadrées par un technicien du Comité de basket et Julien.

BASKET



L'école de basket du lundi avec Sandra Sozède, Julien Fenaux et Sylvie Descharmes



Malgré une saison difficile l'équipe UF15 de Nohanent /Durtol reste motivée pour la saison prochaine. Les nouvelles recrues ont apporté dynamisme et peps.



Vie Associative



Saison 2014-2015 en demi-teinte pour les filles de Nohanent avec une 1^{ère} phase en RF2, bien placées, mais pas assez pour pouvoir rester à ce niveau pour la deuxième phase. C'est dû à la refonte des championnats. La 2^{ème} partie du calendrier en RF3 avec à ce jour 6 victoires pour 3 défaites, les derniers matchs seront décisifs pour le maintien....



L'équipe 2 coachée par Cédric Lattallerie, a fait un excellent parcours et peut envisager sérieusement la montée en DM1. Bravo à tous.



L'équipe 1 emmenée par Zoran Jovanovic, accède à la R1. Félicitations

QI-GONG

Les adeptes ont toujours autant de plaisir à se retrouver le samedi matin...

RANDONNÉE



2015, ni la pluie, ni la neige n'arrête les marcheurs qui prennent toujours plaisir à arpenter la vallée du Madet, l'enfer aux rouets à Thiers, La Chaux de Caure et effectuer bien d'autres randonnées. En septembre nous partirons deux jours en Dordogne pour découvrir le circuit des 3 châteaux et la Boucle de Marçaille.

VOLLEY-BALL



La section volley-ball de Nohanent Puy Valeix a évolué dans le championnat UFOLEP avec, cette année encore, 4 équipes dont une dizaine de nouveaux/nouvelles joueurs(euses).

La section volley a deux créneaux horaires à sa disposition : les mardi et vendredi à partir de 20h.

Deux équipes sont inscrites en coupe de printemps, dont une équipe féminine regroupant les joueuses des équipes 2, 3 et 4.

Le déroulé de ces quelques photos prouve s'il en était besoin tout le dynamisme de ces quelque 220 sportifs. La saison sportive n'est pas tout à fait terminée. Prochain rendez-vous important : l'assemblée générale, qui aura lieu le vendredi 19 Juin 2015 à 19h. Elle sera suivie d'un repas pour tous les adhérents.

Bonne fin de saison à tous en attendant la préparation de la saison suivante.



Vie Associative

GYM VOLONTAIRE

Une nouvelle année qui s'achève en votre compagnie... Nous espérons sincèrement avoir respecté au mieux vos attentes. Néanmoins, pour toutes suggestions, et comme chaque année, nous souhaitons vous « entendre ». Pour cela, nous vous attendons nombreuses lors de notre Assemblée Générale et Pot de fin d'année. Prenez-en bonne note dès aujourd'hui.

Ce sera le **lundi 29 juin 2015 à 19h** au Chalet près de la salle du Puy Valeix.

Bien sûr, nous avons quelque peu anticipé certaines décisions pour être le plus réactives possible pour la rentrée prochaine. Nous vous en informerons lors de cette Assemblée.

Nous vous rappelons les cours que nous avons dispensés tout au long de cette année :

- Le lundi de 19h30 à 20h30 : Aéro Latino dispensé par Ana LONGATTE



- Le lundi de 20h00 à 21h00 : Pilates par Nathalie CHARRIER



LE TENNIS CLUB DE NOHANT

N'hésitez pas à rejoindre le tennis club de Nohanent où la convivialité reste la règle de base.

Les matchs par équipe ont débuté fin avril et se poursuivront courant mai, les phases finales ayant lieu en juin.

3 équipes défendent les couleurs de Nohanent, une équipe féminine dont la capitaine est Brigitte FRADIN et 2 équipes masculines emmenées l'une par Guillaume AUGET et l'autre par Philippe JOAO.

Les inscriptions pour la saison 2015-2016 se feront courant septembre au chalet des sports, près de la salle de Puy Valeix.

- Le mardi de 10h00 à 11h00 : Gym Douce par Clothilde VIRLOGEUX



- Le mercredi de 18h45 à 19h45 : Step proposé par Aurélien SANCHEZ

- Le mercredi de 19h50 à 20h50 : Renfo-Cardio avec Ana LONGATTE

- Le vendredi de 10h00 à 11h00 : Gym Douce par Clothilde VIRLOGEUX

Cette année le nombre des inscriptions a atteint des records avec 143 inscrites (dont 83 personnes au moins inscrites au cours d'aéro-latino). Heureusement, ce cours a pu être dispensé dans la salle des Lavoirs, ce qui nous a permis de recevoir un plus grand nombre d'adhérentes.

A la rentrée, nous organiserons à nouveau les permanences pour les inscriptions (les heures de permanence vous seront communiquées par notre flyer et/ou déposées en Mairie) et seront également présentes lors du **Forum des Associations** qui se tiendra début septembre 2015.

Nous vous souhaitons également un très bon été, pour nous revenir en pleine forme !

Bien sportivement...



Madame est servie !

Toujours plus proche des particuliers, Colas Rhône-Alpes Auvergne réalise vos chemins en enrobés classiques ou de couleur et vos aménagements privés : bordures, murs en pierre, dalles béton...



Rhône-Alpes
Auvergne

Agence de Lempdes
7 Avenue de l'Europe - BP 6
63370 LEMPDES
Tél : 04 73 83 08 55 - Fax : 04 73 61 89 81



Création d'un service de gestion locative

ACHAT - VENTE - ESTIMATION - GESTION - VIAGER

Réalisez votre transaction immobilière en toute confiance

Marie-Laure BARTHOMEUF - 06 77 93 83 01
AGENCE OUEST TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
29, route de Clermont - 63830 Nohanent - Tél. 04 73 60 04 48
Fax 04 73 60 03 73 - e-mail : o.t.i@wanadoo.fr



GEOVAL
Géomètres-Experts
Bureau d'Etudes VRD

Centre d'Affaires du Zénith - Trident A
38 rue de Sarliève
63800 CURNON D'AUVERGNE

Tél.: 04 73 37 91 01

www.geoval.geometre-expert.fr
cournon@geoval.info

BLANZAT - 04 73 87 01 06

Pour tous les véhicules de 4 ans tarif unique



49€

Offre non cumulable, valable uniquement au centre AUTOVISION de Blanzat jusqu'au 31/12/2015



Entreprise Générale de Bâtiment

4, rue Isaac Newton
63200 RIOM

Tél. : 04 73 64 97 09
Fax : 04 73 38 62 61
Courriel : contact@domeconstructions.fr
www.domeconstructions.fr

Au Genêt d'Or
Fleurs & déco

5, espace des Perches - 63118 Cebazat
04 73 24 20 55




A NOHANENT
Facilitez votre choix...

Pour vous, nous **construisons**
un habitat
diversifié

logidôme
 OPH de Clermont Communauté

14 rue Buffon
 63019 Clermont-Fd
 Cedex 2 - 04 73 98 28 98
www.logidome.com

ÉCURIE de la GANE

Chevaux
Poneys
dès 6 ans

Lilian LABERTRANDIE au Championnat de France
 à Lamotte-Beuvron 2014

CENTRE ÉQUESTRE NOHANENT
04 73 60 58 35 - 06 81 72 61 84
www.la-gane.com

CHAUFFAGE BOIS
Auvergne

Poêles à bois
 scandinaves
 haute température

ELIGIBLE
CRÉDIT D'IMPÔT

hase

Scan-Line

Route de Nohanent - 63112 BLANZAT
 04 73 87 97 94 - www.chauffage-bois-auvergne.com

Intermarché
 contact

NOUVEAU À BLANZAT

Votre Intermarché est heureux de vous accueillir
 en journée continue de 8h30 à 19h30
 et le dimanche de 9h à 12h30

Zone artisanale La Fontaine
 63112 Blanzat

04 73 87 91 93

Les Mousquetaires

www.intermarche.com